



Rapport financier annuel 2010

Exercice clos le 31 décembre 2010

Sommaire

1 Déclaration des personnes responsables

2 Les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010

- Compte de résultat
- Bilan
- Tableau de variation des capitaux propres
- Tableau de flux de trésorerie
- Annexe aux comptes consolidés
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

36 Les comptes de la société mère au 31 décembre 2010

- Compte de résultat
- Bilan
- Tableau de flux de trésorerie
- Annexe aux comptes sociaux
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

55 Rapport du directoire sur la gestion et l'activité du Groupe

Déclaration des personnes physiques responsables du rapport financier annuel

1- Responsable du Rapport financier annuel

Monsieur Marc Tivoly, Président du directoire

2- Attestation

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de Tivoly et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Tours en Savoie le 26 avril 2011

Marc Tivoly
Président du directoire



Les comptes consolidés du Groupe

Au 31 décembre 2010 les comptes consolidés du groupe Tivoly sont présentés conformément aux principes et méthodes définis par le référentiel international IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adoptés dans l'union européenne.

Ils présentent en milliers d'euros :

- *L'état du résultat global*
- *L'état de la situation financière*
- *Le tableau de variation des capitaux propres*
- *Le tableau des flux de trésorerie*
- *L'annexe.*

Ils sont présentés comparativement avec les comptes consolidés au 31 décembre 2009 (également établis en normes IFRS).

Les états financiers consolidés présentent la situation comptable de Tivoly et de ses filiales (le "Groupe"), ainsi que les intérêts dans les entreprises associées et les coentreprises.

Réuni à Tours en Savoie le 10 mars 2011, le directoire a arrêté les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010. Ils ont été soumis à l'examen du conseil de surveillance du 10 mars 2011.

Compte de résultat consolidé

Au 31 décembre	Notes	2010	2009
En milliers d'euros			
Revenu	1.12.1	65 285	57 728
Autres produits d'exploitation		108	48
Achats consommés		(25 452)	(20 874)
Variation stocks produits finis		264	(4 791)
Autres charges externes		(13 155)	(11 259)
Impôts et taxes		(827)	(1 012)
Charges de personnel		(22 318)	(22 967)
Subventions d'exploitation		398	384
Amortissements des immobilisations		(2 865)	(3 028)
Autres charges de gestion courante		(402)	(717)
Autres produits de gestion courante		146	486
Résultat opérationnel		1 181	(6 002)
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	7	0	0
Coût de l'endettement financier brut	7	(984)	(1 166)
Autres charges financières	7	(167)	(114)
Autres produits financiers	7	118	86
Charge d'impôt sur le résultat	8	(100)	2 481
Résultat		48	(4 714)
Résultat attribuable à la société mère		70	(4 692)
Résultat attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle		(23)	(22)
Résultat par action	1.15	0,13	(8,47)
Résultat dilué par action	1.15	0,13	(8,47)

Etat du résultat global

Au 31 décembre	Notes	2010	2009
En milliers d'euros			
Résultat		48	(4 714)
Produits et charges non comptabilisés en résultat			
- Ecart de conversion		233	(122)
- Instruments financiers		139	56
- Effets fiscaux des produits et charges non comptabilisés en résultat		(46)	(19)
Total des produits et charges non comptabilisés en résultat		326	(84)
Résultat global de l'exercice		374	(4 799)
Résultat global attribuable à la société mère		391	(4 770)
Résultat global attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle		(17)	(29)
Résultat global par action		0,71	(8,61)

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés.

Etat de la situation financière

Actif

Au 31 décembre	Notes	2010	2009
En milliers d'euros			
Goodwill	1.4.1	4 003	3 998
Autres immobilisations incorporelles	2.1	432	489
Total immobilisations incorporelles		4 435	4 487
Terrains	2.2	2 831	2 824
Constructions	2.2	4 937	5 182
Installations techniques	2.2	8 105	8 471
Autres immobilisations corporelles	2.2	1 623	1 580
Total immobilisations corporelles		17 497	18 057
Actifs financiers	2.3	293	295
Actifs d'impôts différés	8	2 687	2 792
Total actif non courant		24 912	25 631
Stocks et en-cours	3.1	15 712	14 813
Clients et autres débiteurs	3.2	15 063	15 767
Autres créances	3.2	3 317	3 525
Dérivés actifs à moins d'un an	3.2	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.3	1 467	2 661
Total actif courant		35 560	36 767
Total de l'actif		60 471	62 397

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés.

Etat de la situation financière

Passif

Au 31 décembre	Notes	2010	2009
En milliers d'euros			
Capital social	4.1	5 540	5 540
Réserves liées au capital	4.1	6 051	6 051
Réserves et report à nouveau	4.1	5 818	10 493
Ecart de conversion	4.2	(218)	(447)
Cash Flow Hedge	10	(43)	(136)
Résultat de l'exercice		70	(4 692)
Capitaux propres attribuables au groupe		17 219	16 809
Intérêts ne conférant pas le contrôle - Réserves		343	285
Intérêts ne conférant pas le contrôle - Résultat		(23)	(22)
Total Intérêts ne conférant pas le contrôle		320	263
Total capitaux propres		17 539	17 071
Provisions	5	2 124	1 953
Passifs d'impôts différés	8	63	79
Emprunts et dettes financières	6.1	11 100	12 742
Total Passif non courant		13 287	14 773
Provisions	5	0	0
Emprunts et dettes financières	6.1	4 678	3 626
Mobilisation de créances commerciales	6.1	7 756	9 360
Fournisseurs et autres créditeurs	6.2	17 211	17 567
Total Passif courant		29 646	30 553
Total des capitaux propres et du passif		60 471	62 397

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Notes	Capital	Réserves liées au capital	Résultat et réserves consolidés	Cash flow Hedge	Actions propres	Ecart de conversion	Capitaux propres - Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux Propres
Au 31 décembre 2008		5 540	6 051	10 403	(173)	(5)	(332)	21 485	98	21 583
Ecart de conversion	4.2						(115)	(115)	(6)	(122)
Instruments financiers IAS32/39	10				37			37		37
Résultat enregistré directement en capitaux propres		0	0	0	37	0	(115)	(78)	(6)	(84)
Résultat de l'exercice				(4 692)				(4 692)	(22)	(4 714)
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période		0	0	(4 692)	37	0	(115)	(4 770)	(29)	(4 799)
Autres				90		4		94	(1)	94
Engagement de rachat de minoritaires								0		0
Variations de périmètre				0				0	194	194
Augmentations de capital								0		0
Dividendes versés								0		0
Au 31 décembre 2009		5 540	6 051	5 801	(136)	(0)	(447)	16 809	263	17 072
Ecart de conversion	4.2						228	228	5	233
Instruments financiers IAS32/39	10				92			92		92
Résultat enregistré directement en capitaux propres		0	0	0	92	0	228	320	5	326
Résultat de l'exercice				70				70	(23)	48
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période		0	0	70	92	0	228	391	(17)	374
Autres				0		0		0	0	0
Engagement de rachat de minoritaires								0		0
Variations de périmètre				0				0	0	0
Augmentations de capital				19				19	75	94
Dividendes versés								0		0
Au 31 décembre 2010		5 540	6 051	5 890	(43)	(0)	(219)	17 219	320	17 539

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés.

Tableau de flux de trésorerie

En milliers d'euros	Notes	2010	2009
Opérations d'exploitation			
Résultat		48	(4 714)
Amortissements des immobilisations		2 865	3 028
Dotation et reprise provisions pour risques et charges		144	44
Résultat de cession d'immobilisations		(28)	48
Incidence des instruments dérivés et autres instruments similaires		15	12
Charge d'impôt		100	(2 481)
Coût de l'endettement financier net		1 018	1 182
Variation du besoin en fonds de roulement		791	10 562
Intérêts payés		(1 151)	(1 280)
Impôt sur le résultat payé		0	(265)
Flux net de trésorerie généré par l'activité		3 802	6 136
Opérations d'investissement			
Intérêts reçus		118	86
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(118)	(111)
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(1 950)	(2 556)
Produit de cession d'immobilisations corporelles		69	311
Acquisition de minoritaires et de filiale, nette de trésorerie acquise		(21)	(238)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(1 903)	(2 508)
Opérations de financement			
Augmentation de capital dans les filiales		94	0
Encaissements provenant de nouveaux emprunts		2 003	5 981
Remboursements d'emprunts		(3 535)	(3 205)
Variation des mobilisations de créances		(1 604)	(4 505)
Dividendes versés		0	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		(3 042)	(1 729)
Impact des variations de taux de change		(38)	21
Augmentation (diminution) totale de la trésorerie		(1 181)	1 919
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	3.3	2 477	557
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	3.3	1 296	2 477
Augmentation (diminution) totale de la trésorerie et équivalents de trésorerie		(1 181)	1 919

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés.

Annexe aux comptes consolidés

Faits significatifs de l'exercice

- Livio Elia a rejoint le directoire au poste de Directeur Général de Tivoly et du Groupe. Il sera chargé de la mise en place du nouveau business modèle et dans le cadre d'une économie mondialisée d'accompagner nos clients sur les continents européen, américain et asiatique. Depuis le 16 mars 2010, le Directoire est composé de Marc Tivoly, Président du directoire, Livio Elia, Directeur Général et de Ina Esnaola, Directeur Financier Groupe.

- Dans le cadre de l'optimisation des services apportés à ses clients, Triplex Sas, filiale à 100% de Tivoly avait confié à cette dernière la distribution exclusive de ses produits à compter du 11 mai 2009. Le rapprochement juridique prévu avec Tivoly s'est fait en 2010 sous la forme d'une fusion simplifiée effective le 23 juin 2010, avec un effet rétroactif au 1er janvier 2010.

La fusion absorption de Triplex Sas par Tivoly a été approuvée par l'assemblée générale mixte du 23 juin 2010 avec effet rétroactif au 1er janvier 2010. Cette fusion permettra une optimisation financière, une simplification de la gestion administrative et fiscale, un meilleur service aux clients et la conquête de nouvelles parts de marché. Cette fusion a été sans impact sur les comptes consolidés, Triplex Sas. étant détenue à 100% par Tivoly au 31 décembre 2009.

- Tivoly a créé début 2010 à Shanghai, Tivoly Tools, société de fabrication d'outils coupants, opérationnelle depuis le 3ème trimestre.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Note 1- Règles et méthodes comptables

Tivoly est une entreprise qui est domiciliée en France. Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises sous contrôle conjoint. Les comptes ont été arrêtés par le directoire le 10 mars 2011, ils ne seront définitifs qu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra le 22 juin 2011.

1.1 - Méthodes et principes comptables

1.1.1 - Méthodes et principes comptables

Les comptes consolidés du Groupe Tivoly ont été établis en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) telles qu'adoptés dans l'Union Européenne.

Les informations financières consolidées sont présentées en milliers d'euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indication contraire.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs, dont notamment les instruments financiers dérivés comptabilisés à leur juste valeur.

Pour préparer les informations financières conformément aux principes comptables généralement admis, la direction du Groupe Tivoly doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

Les estimations concernent principalement :

- Les tests de dépréciation des actifs immobilisés puisqu'ils sont basés sur des flux de cash flows futurs estimés, des hypothèses de taux de croissance, de rentabilité et d'actualisation (cf. note 2.1).
- La détermination du caractère recouvrable des impôts différés actifs.
- La détermination des obligations en matière de retraite et autres avantages au personnel (hypothèses actuarielles).

La direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les révisions de normes, nouvelles normes et interprétations suivantes sont d'application obligatoire pour l'exercice 2010 :

- IFRIC 12, Accords de concession de services ;
- IFRIC 15, Contrats pour la construction de biens immobiliers ;
- IFRIC 16, Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger ;
- IAS 27 amendée, Etats financiers consolidés et individuels ;
- IFRS 3 révisée, Regroupements d'entreprises ;
- IFRIC 18, Transfert d'actifs en provenance de clients ;
- IFRIC 17, Distribution en nature aux actionnaires ;
- Amendement IAS 39, Eléments éligibles à une opération de couverture ;
- Amendement IFRS 2, Transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie ;
- Améliorations annuelles des normes IFRS ;
- Amendements IFRIC 9 et IAS 39, Réévaluation des dérivés incorporés et instruments financiers: comptabilisation et évaluation ;
- Amendement IFRS 5.

Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

1.2- Périmètre et méthodes de consolidation

1.2.1 - Périmètre de consolidation

Tivoly a créé début 2010 à Shanghai, « Tivoly Tools », filiale détenue à 100%.

La fusion absorption par Tivoly de sa filiale Triplex Sas a eu lieu dans le 1er semestre 2010 avec un effet rétroactif au 1er janvier 2010. Elle n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés, Triplex Sas étant détenue à 100% par Tivoly au 31 décembre 2009.

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2010 est le suivant :

Siège social			Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation	Numéro identification
Tivoly	Tours en Savoie	France	100,00	IG	FR 56 076 120 021
Tivoly Inc.	Derby Line	Etats-Unis	100,00	IG	56-1628 422
Neco	Elorrio	Espagne	99,32	(a)	ES A 48 675 870
Compania Filial de Ermua SA (CFE)	Elorrio	Espagne	100,00	IG	ES A 48 425 318
Integra.Com	Elorrio	Espagne	99,32	IG	ES B 95 362 620
Tivoly Tools	Shanghai	Chine	100,00	IG	310000400610629
Elite Tooling	Rotherham	Royaume-Uni	64,00	(b)	GB 646 738 403

(a) Détention indirecte par l'intermédiaire de CFE de 99,32 %

(b) Détention directe de 51,20 % et engagement de rachat d'intérêts ne conférant pas le contrôle de 12,80 %.

IG : Intégration globale

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation clôturent leur exercice social au 31 décembre.

1.2.2 - Méthodes de consolidation

Les états financiers des filiales sont inclus, ligne à ligne, dans les états financiers consolidés. Les sociétés contrôlées conjointement (coentreprises) sont consolidées par intégration proportionnelle.

Filiale

Une filiale est une entité contrôlée par la société. Le contrôle existe lorsque la société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Coentreprises

Les coentreprises sont les entités sur les activités desquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans les actifs, passifs, produits et charges regroupés, ligne à ligne, avec les éléments similaires de ses états financiers, à compter de la date à laquelle le contrôle conjoint est obtenu jusqu'à la date à laquelle il prend fin.

Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilantiels, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains latents découlant des transactions avec les filiales et les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entité. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

1.3 - Méthodes de conversion des éléments en devises (IAS21)

1.3.1 - Conversion des opérations en devises

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis au cours de clôture, et les écarts de change résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat.

Les actifs et les passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

1.3.2 - Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les actifs et passifs d'une activité à l'étranger, y compris les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros au cours de change moyen de l'exercice (dans la mesure où il approche les cours de change à la date de transaction). Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en capitaux propres à la rubrique « écarts de conversion ».

Les états financiers hors zone euro ont été convertis de la manière suivante :

Tivoly Inc :

Bilan : cours de clôture du dollar US = 0,748391 USD/EUR

Compte de résultat : cours moyen 2010 du dollar US = 0,75488 USD/EUR.

Elite Tooling :

Bilan : cours de clôture de la livre sterling = 1,161778 GBP/EUR

Compte de résultat : cours moyen 2010 de la livre sterling = 1,16605 GBP/EUR.

Tivoly Tools :

Bilan : cours de clôture du yuan = 0,113353 CNY/EUR

Compte de résultat : cours moyen 2010 du yuan = 0,11166 CNY/EUR.

1.4 - Actifs non courants

1.4.1 - Goodwill

Comptabilisation initiale

Pour les regroupements d'entreprises effectués avant le 1^{er} janvier 2010, à la date d'acquisition, le goodwill représente l'excédent du coût de l'acquisition sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, des passifs, et des passifs éventuels identifiables.

Pour les acquisitions antérieures au 1^{er} janvier 2004, le goodwill a été maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent. Le classement et le traitement comptable des regroupements d'entreprise qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été modifiés pour la préparation du bilan d'ouverture du Groupe en IFRS au 1^{er} janvier 2004.

Pour les acquisitions effectuées à compter du 1^{er} janvier 2010 la norme IFRS 3 révisée est applicable. Cette norme n'a pas trouvé à s'appliquer en 2010 en l'absence d'acquisition. Selon cette norme, l'écart d'acquisition est désormais calculé par différence entre la juste valeur de la contrepartie remise et la somme des actifs et des passifs existants et éventuels de la société acquise évalués individuellement à leur juste valeur. Les coûts directement attribuables à la prise de contrôle sont comptabilisés en charge. A la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un goodwill partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe) soit pour un goodwill complet. Dans le cas d'une option pour la méthode du goodwill complet, les intérêts ne conférant pas le contrôle sont évalués à la juste valeur et le Groupe comptabilise un goodwill sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables. Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2010 avaient été traités selon la méthode du goodwill partiel, seule méthode applicable.

Dans tous les cas, le goodwill négatif résultant de l'acquisition est comptabilisé immédiatement en résultat.

Suivi ultérieur

A compter de la date d'acquisition, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises. Ultérieurement, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des dépréciations représentatives des pertes de valeur. Le goodwill n'est pas amorti mais est soumis à des tests de pertes de valeur à chaque clôture annuelle ou plus fréquemment quand il existe des indicateurs qu'il a pu perdre de la valeur. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en « Autres charges de gestion courante ». La dépréciation des goodwill est irréversible.

1.4.2 - Autres immobilisations incorporelles

Les dépenses de recherche supportées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues. Les dépenses de développement, c'est-à-dire découlant de l'application des résultats de la recherche à un nouveau modèle en vue de sa production, sont comptabilisées en tant qu'immobilisations si le Groupe peut démontrer, que les critères requis par la norme IAS 38 sont atteints, notamment, la faisabilité technique du produit, l'existence d'un marché, et la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement. Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent les coûts des matières, la main d'œuvre directe et une quote-part appropriée des frais généraux. Les dépenses de développement portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les frais de développement sont amortis sur leur durée d'utilité, soit une durée de 3 ans pour les projets en cours de commercialisation.

1.4.3 - Immobilisations corporelles

Actifs dont le groupe est propriétaire

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Le coût historique correspond au prix payé qui inclut les coûts d'acquisition liés.

Il a été retenu pour les bâtiments un ou plusieurs composants en fonction de la nature des bâtiments et de la durée d'utilisation effective des composants. Il en a été de même en ce qui concerne les installations industrielles constituant un ensemble immobilisé (machine, logiciel, matériel informatique) lorsque ces éléments ont des durées d'utilité différentes.

Dans le cadre de la première adoption des normes IFRS, et conformément à IFRS 1, le Groupe Tivoly a choisi de mettre à la juste valeur ses terrains et constructions à la date de transition et d'utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date. La juste valeur de ces immobilisations à la date de transition a été déterminée sur la base d'une valeur de marché estimée à partir de rapports d'experts indépendants.

Suite à l'entrée en vigueur de la norme IAS 23 relative à la comptabilisation des coûts d'emprunts, le Groupe incorpore les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'un actif qualifié dans le coût de cet actif dès lors que la date de commencement de cet actif est postérieure au 1er janvier 2009. Antérieurement, le Groupe comptabilisait immédiatement en charges tous les coûts d'emprunts.

L'amortissement est calculé de manière linéaire en fonction des composants et sur la durée d'utilisation effective de l'actif reflétant le rythme de consommation des avantages économiques futurs attendus de chaque actif.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

	Durée	Mode
Constructions *	15 à 47 ans	Linéaire
Installations techniques, matériel et outillage	5 à 8 ans	Linéaire
Autres immobilisations corporelles	4 à 10 ans	Linéaire

* Chez Tivoly : jusqu'à 30 ans

Chez Neco : jusqu'à 47 ans

Chez Tivoly Inc : jusqu'à 25 ans

Actifs loués

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement. Un bien immobilier ou mobilier acquis dans le cadre d'un contrat de location-financement est comptabilisé pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, diminuée du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les paiements minimaux au titre d'un contrat de location financement sont ventilés entre charge financière et amortissement de la dette.

La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant à appliquer au solde de la dette restant dû.

Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

1.4.4 - Dépréciation des actifs immobilisés

Les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie sont soumis à un test de dépréciation systématique à chaque clôture annuelle et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'ils ont pu perdre de leur valeur. Les autres actifs immobilisés font également l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable est déterminée pour chaque actif à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs. Dans ce cas, qui concerne notamment les goodwill, la valeur recouvrable est déterminée au niveau de l'UGT.

Le Groupe Tivoly a retenu quatre UGT qui correspondent au regroupement de certaines de ses unités opérationnelles présentant des synergies de marché et de flux de trésorerie.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif ou de l'UGT. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec le budget et les plans d'affaires les plus récents approuvés par la direction du Groupe. Le taux d'actualisation avant impôt retenu reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif (ou à l'UGT).

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, cette perte de valeur est enregistrée en résultat et est imputée en priorité aux goodwill.

Reprise de la perte de valeur

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il existe une indication que la perte de valeur n'existe plus ou a diminué et s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

1.5 - Actifs courants

1.5.1 - Stocks et en-cours

Matières premières et approvisionnements

Les matières premières et approvisionnements sont évalués au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur nette de réalisation. Le coût d'acquisition est évalué au coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Marchandises

Les marchandises sont évaluées au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur nette de réalisation. Le coût d'acquisition des marchandises est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré et comprend le coût d'achat des marchandises majoré de frais accessoires. La valeur nette de réalisation est appréciée à partir d'indices de perte de valeur et après analyses prenant en compte notamment les produits qui ne figurent plus sur le catalogue et les difficultés de vente sur les autres produits dont la rotation ressort comme trop lente.

En-cours de production et produits finis

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés à un coût reflétant le coût standard de production, qui comprend le coût des matières consommées ainsi que les charges directes et indirectes de production. La valeur nette de réalisation est déterminée de la même manière que pour les marchandises (cf. note ci-dessus.)

1.5.2 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue. Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

1.6 - Instruments financiers

1.6.1 - Créances commerciales

Les créances clients et autres débiteurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur. Sur la base d'une analyse au cas par cas, des dépréciations sont constituées dès lors que le cumul des encaissements espérés est inférieur à la valeur nette comptable de la créance.

Selon les normes IAS 32 et 39, les programmes de mobilisations de créances commerciales sont maintenus dans les créances et dans l'endettement à court terme lorsque, après analyse du contrat, les risques sur les créances commerciales ne sont pas transférés en substance aux organismes de financement.

1.6.2 - Autres Instruments financiers

Le Groupe Tivoly utilise des instruments financiers dérivés de taux dans le but de couvrir les risques liés aux variations des taux d'intérêt qui peuvent survenir dans le cadre de ses opérations courantes :

- Swaps de taux : Le Groupe a recours à des swaps de taux dans le but de couvrir le risque variable de la dette dans un souci de réalité économique.

L'ensemble des instruments financiers dérivés est comptabilisé au bilan et évalué à la juste valeur conformément à IAS 39.

La variation de juste valeur des instruments dérivés est toujours enregistrée en résultat. Cependant, lorsque les instruments dérivés répondent aux critères de la comptabilité de couverture, la comptabilisation du profit ou de la perte en résultant est effectuée en fonction de la nature de l'élément couvert (voir note (a) ci-dessous).

(a) Instruments financiers entrant dans une relation de couverture

La couverture de flux de trésorerie a pour objectif de se couvrir contre le risque de variation de flux de trésorerie attaché à des actifs ou des passifs comptabilisés ou à une transaction prévue hautement probable qui affecterait le résultat. La partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée en capitaux propres et sera rapportée au résultat au fur et à mesure que les flux de trésorerie couverts se réaliseront. La partie inefficace de la couverture est directement enregistrée en compte de résultat.

La couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non encore comptabilisé et qui affecterait le résultat. La variation de juste valeur de l'élément couvert est enregistrée en compte de résultat et est compensée, à l'inefficacité près, par la comptabilisation en résultat des variations symétriques de juste valeur des instruments financiers utilisés en couverture.

La comptabilité de couverture est applicable, si et seulement si, les conditions suivantes sont réunies :

- Une relation de couverture est clairement identifiée, formalisée et documentée dès sa date de mise en place ;
- L'efficacité de la relation de couverture est démontrée de manière prospective et rétrospective. Les résultats ainsi obtenus doivent être situés dans un intervalle compris entre 80 % et 125 %.

(b) Instruments financiers n'entrant pas dans une relation de couverture

Les variations de juste valeur sur les produits dérivés ne répondant pas aux critères de la comptabilité de couverture sont enregistrées en résultat.

1.6.3 - Actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers non courants incluent principalement des dépôts de garantie. Ils sont évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

1.7 - Actions propres

Les opérations concernant les actions propres sont comptabilisées directement en capitaux propres.

Si le groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé en variation des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres déduites des capitaux propres.

1.8 - Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la fin de la période concernée, le Groupe Tivoly a une obligation légale, réglementaire, contractuelle ou implicite résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de façon fiable.

1.8.1 - Régimes d'avantages au personnel

Conformément aux lois et pratiques de chacun des pays dans lesquels le Groupe Tivoly opère, le Groupe Tivoly participe à, ou maintient éventuellement des plans d'avantages au personnel qui assurent aux salariés remplissant les conditions requises le versement de retraites, une assistance médicale et des indemnités de départ en retraite.

La quasi-totalité des employés du Groupe Tivoly bénéficie de prestations de retraite au travers de régimes à cotisations ou à prestations définies qui sont intégrés aux régimes locaux de sécurité sociale, ou gérés via des régimes de couverture du Groupe Tivoly.

La politique de financement du Groupe Tivoly est conforme aux obligations et réglementations publiques applicables.

Les régimes à prestations définies peuvent être financés par des placements dans différents instruments, tels que des contrats d'assurance ou des titres de capitaux propres et de placement obligataires, à l'exclusion des actions du Groupe Tivoly.

Pour les régimes à prestations définies, les obligations de retraite sont déterminées par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte la probabilité du maintien du personnel dans le Groupe Tivoly jusqu'au départ en retraite, l'évolution prévisible de la rémunération future et un taux d'actualisation approprié pour chacun des pays dans lesquels le Groupe Tivoly a mis en place un régime de retraite. De ce fait, le Groupe Tivoly comptabilise des actifs et des passifs au titre des retraites, ainsi que la charge nette correspondante sur toute la durée estimée de service des employés.

En outre, le Groupe Tivoly applique les règles suivantes :

- Le Groupe Tivoly évalue à leur juste valeur les actifs dédiés à la couverture des régimes et déduit ces actifs des provisions enregistrées au bilan ;
- Tous les écarts actuariels au 1er janvier 2004, date de transition aux IFRS, ont été comptabilisés. Les profits et pertes actuariels postérieurs au 1er janvier 2004 sont amortis selon la méthode de l'amortissement minimum (méthode dite du « corridor »), c'est-à-dire étalés sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés actifs pour la partie qui excède 10 % de la valeur la plus élevée entre la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies et la valeur de marché des fonds en couverture.

Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies et multi employeurs sont portées en charges dans le résultat de l'exercice.

Enfin, les médailles du travail font également l'objet de la comptabilisation d'une provision calculée selon une méthode actuarielle. Il s'agit d'autres avantages à long terme, déterminés selon les mêmes modalités que les avantages postérieurs à l'emploi, sauf quelques particularités dont les écarts actuariels ou le coût des services passés, comptabilisés directement en charges.

1.8.2 - Autres provisions

Les autres provisions non courantes incluent pour l'essentiel :

- Provision pour risques environnementaux. Conformément à la politique de préservation de l'environnement affichée par le Groupe et conformément aux règles générales de comptabilisation des provisions, une provision pour risques environnementaux est comptabilisée dès que le groupe a connaissance de tels risques.

Les provisions courantes sont liées au cycle normal d'exploitation et incluent pour l'essentiel des provisions pour litiges.

1.9 - Dettes fournisseurs et autres crédettes courants

Les dettes fournisseurs et autres crédettes sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

1.10 - Dettes financières

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti; la différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.11 - Engagements de rachat d'intérêts ne conférant pas le contrôle

En juin 2009, la société Tivoly a conclu avec un actionnaire minoritaire d'une de ses filiales consolidée par intégration globale (Elite Tooling), un engagement réciproque d'achat et de vente de sa participation selon un échéancier fixé à l'avance.

En l'attente d'une position officielle de l'IFRIC ou d'une norme IFRS spécifique, le traitement comptable suivant a été provisoirement retenu en application des normes IFRS en vigueur :

- Lors de la comptabilisation initiale (11 juin 2009) l'engagement de rachat a été comptabilisé en dette financière pour la valeur actualisée du prix d'exercice de l'option de vente ou de l'engagement ferme de rachat, par contrepartie des intérêts ne conférant pas le contrôle et, pour le solde du goodwill.
- L'effet de la désactualisation et de la conversion taux de clôture est comptabilisé en « autres charges financières ».

Impact sur l'endettement au 31 décembre 2010 :

- Augmentation des dettes de 7 milliers d'euros

Impact sur le résultat Groupe au 31 décembre 2010 :

- Diminution du résultat Groupe de 7 milliers d'euros.

Le montant des dettes sur engagements de rachat d'intérêts ne conférant pas le contrôle est de 110 milliers d'euros au 31 décembre 2010 contre 102 milliers d'euros au 31 décembre 2009.

1.12 - Compte de résultat

Comme le permet la norme IAS1 « Présentation des états financiers », le Groupe présente le compte de résultat par nature.

1.12.1 - Définition des produits de l'activité

Les produits provenant de la vente de biens sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités. Les produits sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur, que la recouvrabilité de la contrepartie est probable, que les coûts encourus ou à encourir associés et le retour possible des marchandises peuvent être évalués de façon fiable, que le Groupe n'est plus impliqué dans la gestion des biens et que le montant des produits peut être évalué de façon fiable. Le transfert des risques et avantages est apprécié en fonction des termes des contrats de vente.

1.12.2 - Résultat financier

Le coût de l'endettement financier brut inclut les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux effectif.

Les produits et charges financières regroupent principalement les différences de change, et les profits et pertes sur les instruments de couverture qui sont comptabilisés dans le compte de résultat.

1.13 - Impôt

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : (i) la comptabilisation initiale du goodwill, (ii) la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable et (iii) les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Ces impôts différés, actif ou passif, résultent pour l'essentiel :

- de l'annulation des provisions à caractère fiscal telles que les provisions réglementées,
- du retraitement des biens faisant l'objet de contrats de crédit-bail ou location financière,
- du retraitement des profits internes sur stocks,
- des différences temporelles entre bilans sociaux et fiscaux,
- des crédits d'impôts,
- des reports fiscaux déficitaires.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif sera réglé, sur la base des taux d'impôts locaux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés actifs et passifs sont, pour la présentation au bilan, compensés par entité fiscale.

La loi de finance pour 2010 a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacé par la Contribution Economique Territoriale (C.E.T.) qui comprend deux nouvelles contributions :

- la Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E.) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle taxe professionnelle ;
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée (C.V.A.E.) assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le Groupe comptabilisait la taxe professionnelle en charges d'exploitation. Il a conclu, à ce stade, que le changement fiscal mentionné ci-dessus consistait essentiellement en une modification des modalités de calcul de l'impôt local français sans en changer globalement la nature. Le Groupe considère donc qu'il n'y a pas lieu d'appliquer à la C.V.A.E., comme à la C.F.E., un traitement comptable différent de celui de la taxe professionnelle. Ces deux nouvelles contributions sont donc classées en charges d'exploitation.

1.14 - Paiements en actions : options de souscription d'actions accordées au personnel

La norme IFRS 2 Paiements fondés sur des actions, publiée en février 2004, traite des transactions réalisées avec le personnel ou avec d'autres tiers dont le paiement est fondé sur des actions. Pour un premier adoptant, cette norme s'applique de manière obligatoire seulement aux plans d'attribution d'options de souscription d'actions au personnel et ce de manière obligatoire pour les plans attribués après le 7 novembre 2002 et dont la période d'acquisition est postérieure au 1er janvier 2005.

1.15 - Résultat par action et instruments dilutifs

Le résultat par action est déterminé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions détenues par le Groupe (actions propres). Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur 2010 est de 553 995 (identique à 2009), le nombre d'actions propres est de 0 au 31 décembre 2010 (identique à 2009). Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action est donc de 553 995 au 31 décembre 2010 (identique à 2009).

En application de la méthode dite du « rachat d'actions » le nombre d'instruments dilutifs ressort à 0 au 31 décembre 2010 (0 au 31 décembre 2009) et le nombre d'actions servant au calcul du résultat dilué par action à 553 995 (identique à 2009).

Au 31 décembre 2010, il n'y a plus d'options d'achat et de souscription. Le plan est clos depuis le 02 octobre 2008.

1.16 - Subventions

Les subventions publiques sont présentées initialement en produits différés lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que le Groupe se conformera aux conditions attachées à ces subventions. Les subventions qui compensent des charges encourues par le Groupe sont comptabilisées de façon systématique en résultat sur la période au cours de laquelle les charges sont comptabilisées. Les subventions qui couvrent en totalité ou partiellement le coût d'un actif sont comptabilisées en résultat de façon systématique sur la durée d'utilité de l'actif.

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en subvention.

1.17 - Information sectorielle

Le Groupe dispose d'un seul métier: il conçoit, produit, et commercialise des outils coupants pour l'industrie et la grande distribution.

Le groupe identifie et présente des secteurs opérationnels basés sur l'information transmise en interne au directoire qui est le principal décideur opérationnel du groupe.

Un secteur opérationnel est une composante du groupe qui se livre à des activités dont elle est susceptible de retirer des revenus ou supporter des charges, y compris des revenus et des charges liées aux transactions avec d'autres composantes du groupe. Le résultat opérationnel du secteur est régulièrement examiné par le principal décideur opérationnel (le directoire chez Tivoly) afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances. Des informations financières distinctes sont disponibles pour cette composante.

Les performances du groupe sont principalement suivies par le directoire à partir des performances des différentes entités juridiques qui ont donc pour la plupart été identifiées comme des secteurs opérationnels distincts. Le cas échéant, des secteurs opérationnels ainsi définis qui présentent des caractéristiques économiques similaires sont agrégés. Sur cette base, le Groupe a identifié 5 secteurs à présenter, comme décrits ci-après, qui correspondent aux entités juridiques du Groupe. Ces entités juridiques du Groupe offrent des produits et des services similaires dans des zones géographiques distinctes.

Les entités juridiques de chacun des secteurs présentés du Groupe sont les suivantes :

- Tivoly (France). Au 31 décembre 2009, la société Triplex était incluse dans ce secteur.
- Neco, CFE et Integra (Espagne)
- Tivoly Inc (USA)
- Elite Tooling (Grande Bretagne)
- Tivoly Tools (Chine)

1.18 - Détermination de la juste valeur

Un certain nombre de méthodes comptables et d'informations nécessitent de déterminer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. Les justes valeurs ont été déterminées pour des besoins d'évaluation ou d'informations à fournir, selon les méthodes suivantes. Des informations complémentaires sur les hypothèses retenues pour déterminer les justes valeurs sont indiquées, le cas échéant, dans les notes spécifiques à l'actif ou au passif concerné.

Immobilisations incorporelles

La juste valeur des brevets et marques acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises repose sur les paiements actualisés de redevances estimées qui ont été évités du fait de l'acquisition du brevet ou de la marque. La juste valeur des autres immobilisations incorporelles repose sur les flux de trésorerie actualisés attendus de l'utilisation et de la vente éventuelle des actifs.

Immobilisations corporelles

La juste valeur des immobilisations corporelles comptabilisées suite à un regroupement d'entreprises repose sur les valeurs de marché. La valeur de marché d'un immeuble est le montant estimé auquel cet actif pourrait être échangé à la date de l'évaluation, après des actions de marketing appropriées, entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale, en dehors de toute contrainte particulière. La valeur de marché des installations, équipements et agencements repose sur les prix de marché affichés pour des éléments similaires.

Stocks

La juste valeur des stocks acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée sur la base des prix de vente estimés dans le cours normal de l'activité, diminués des coûts estimés d'achèvement et de vente, et d'une marge raisonnable pour rémunérer l'effort requis pour achever et vendre les stocks.

Placement en titres de capitaux propres et d'emprunts

La juste valeur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des placements détenus jusqu'à leur échéance et des actifs financiers disponibles à la vente, est déterminée par référence à leur cours acheteur coté à la date de clôture. La juste valeur des placements financiers détenus jusqu'à leur échéance est déterminée uniquement pour les besoins de l'information financière.

Clients et autres débiteurs

La juste valeur des clients et autres débiteurs, est estimée sur la base de leur valeur nominale historique car l'effet d'actualisation est considéré comme négligeable.

Dérivés

La juste valeur des contrats de change à terme repose sur leur prix coté sur le marché, s'il est disponible. Si aucun prix coté sur un marché n'est disponible, la juste valeur est estimée en actualisant la différence entre le prix forward contractuel et le prix forward actuel pour l'échéance résiduelle du contrat, en utilisant un taux d'intérêt sans risque (basé sur les obligations d'Etat).

La juste valeur des swaps de taux d'intérêts repose sur les cotations des courtiers. Le Groupe s'assure que ces cotations sont raisonnables en actualisant les flux de trésorerie futurs estimés en tenant compte des termes et de l'échéance de chaque contrat et en utilisant les taux d'intérêt du marché qui seraient appliqués à des instruments similaires à la date de l'évaluation.

Passifs financiers non dérivés

La juste valeur, qui est déterminée pour les besoins des informations à fournir, repose sur la valeur des flux de trésorerie futurs générés par le remboursement du principal et des intérêts, actualisée aux taux d'intérêt du marché à la date de clôture. S'agissant des contrats de location financement, le taux d'intérêt du marché est déterminé par référence à des contrats de location similaires.

1.19 - Nouvelles normes et interprétations non appliquées au 31 décembre 2010

Nouvelles normes, amendements et interprétations d'application ultérieure, endossés par l'Union Européenne :

- Amendement IAS 32, Classement des émissions de droits (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er février 2010).

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation ces interprétations. Aucune d'elles ne devrait avoir d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

Nouvelles normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB mais non encore endossés par l'Union Européenne

Les normes, amendements et interprétations suivants, publiés par l'IASB, n'ont pas encore été endossés par l'Union Européenne :

- IFRIC 19, Extinction des passifs financiers avec des instruments de capitaux (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er juillet 2010) ;
- IFRS 9, Instruments financiers : classifications et évaluations (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013) ;
- IAS 24 révisée, Informations à fournir sur les parties liées (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2011).
- Amendement IFRIC 14 – IAS 19 : Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2011).

Le processus de détermination des impacts potentiels de l'application de ces nouvelles normes, amendements et interprétations sur les comptes consolidés du Groupe est en cours.

Note 2 - Actif non courant

2.1 - Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre	2008	Ecart de conversion	Reclasse-ments	Modifications de périmètre	Augmen-tations	Diminutions	2009
Frais d'établissement	0	0	0	0	3	0	3
Frais de développement	646	0	0	0	0	64	582
Brevets, licences, droits et valeurs similaires	2 538	0	0	0	108	0	2 646
Brevets, licences, droits et valeurs similaires en crédit bail	262	0	0	0	0	0	262
Autres immos incorporelles	69	(2)	0	163	0	0	231
Valeurs brutes hors goodwill	3 515	(2)	0	163	111	64	3 724
Goodwill	3 737	0	0	261	0	0	3 998
Valeurs brutes	7 252	(2)	0	425	111	64	7 722
Frais d'établissement	0	0	0	0	1	0	1
Frais de développement	395	0	0	0	128	0	523
Brevets, licences, droits et valeurs similaires	2 250	0	0	0	74	0	2 325
Brevets, licences, droits et valeurs similaires en crédit bail	262	0	0	0	0	0	262
Autres immos incorporelles	67	(2)	0	45	14	0	124
Amortissements hors goodwill	2 974	(2)	0	45	217	0	3 235
Valeurs nettes	4 277						4 487

Au 31 décembre	2009	Ecart de conversion	Reclasse-ments	Modifications de périmètre	Augmen-tations	Diminutions	2010
Frais d'établissement	3	0	0	0	0	0	3
Frais de développement	582	0	(9)	0	0	0	572
Brevets, licences, droits et valeurs similaires	2 646	0	69	0	118	66	2 768
Brevets, licences, droits et valeurs similaires en crédit bail	262	0	0	0	0	0	262
Autres immos incorporelles	231	1	(69)	0	0	0	163
Valeurs brutes hors goodwill	3 724	1	(9)	0	118	66	3 768
Goodwill	3 998	5	0	0	0	0	4 003
Valeurs brutes	7 722	7	(9)	0	118	66	7 772
Frais d'établissement	1	0	0	0	1	0	1
Frais de développement	523	0	(9)	0	59	0	572
Brevets, licences, droits et valeurs similaires	2 325	0	69	0	91	66	2 420
Brevets, licences, droits et valeurs similaires en crédit bail	262	0	0	0	0	0	262
Autres immos incorporelles	124	1	(69)	0	24	0	81
Amortissements hors goodwill	3 235	1	(9)	0	175	66	3 336
Valeurs nettes	4 487						4 436

Les goodwills se répartissent de la manière suivante :

UGT rattachée	2010	2009
Espagne	1 173	1 173
Etats-Unis	154	154
Grande Bretagne	168	163
France	2 508	2 508
Total	4 003	3 998

Le goodwill passe de 3 998 milliers d'euros en 2009 à 4 003 milliers d'euros en 2010 soit une variation de + 5 milliers d'euros (impact de la conversion au taux de clôture du goodwill rattaché à Elite Tooling en Grande Bretagne).

L'évaluation des UGT a été réalisée sur la base de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité a été déterminée à partir des flux futurs de trésorerie actualisés. Les flux de trésorerie futurs sont ceux qui ressortent des plans d'affaires à cinq ans préparés par la société et approuvés par le directoire. Le taux d'actualisation a été déterminé à partir du coût du capital de la société Tivoly et s'élève à 10,2% (après impôt).

Les hypothèses clés sous-tendant les principaux tests d'impairment sont les suivantes :

UGT	Croissance moyenne du CA à moyen terme (par an)	Taux de résultat d'exploitation après impôt attendu au terme du plan d'affaire (en % du CA)	Taux de croissance à l'infini	Taux d'actualisation
Espagne	7,9%	8,5%	2,0%	10,20%
USA	6,9%	4,5%	2,0%	10,20%
Grande Bretagne	14,7%	19,9%	2,0%	10,20%
France	4,4%	4,6%	2,0%	10,20%

Compte tenu de ces tests, aucune dépréciation ne s'est avérée nécessaire.

Analyse de sensibilité des tests d'impairment des goodwill au 31 décembre 2010 :

Concernant la Grande Bretagne et les USA, le taux d'actualisation devrait augmenter de respectivement 15,8 et 4,5 points ou le taux de résultat d'exploitation après impôt attendu à terme baisser de respectivement 16,6 ou 1,9 points pour rendre les valeurs recouvrables des UGT égales aux valeurs comptables.

Concernant l'Espagne et la France, le taux d'actualisation devrait augmenter de respectivement 1 et 0,3 points ou le taux de résultat d'exploitation après impôt attendu à terme baisser de respectivement 1,1 ou 0,2 points pour rendre les valeurs recouvrables des UGT égales aux valeurs comptables.

2.2 – Immobilisations corporelles

Au 31 décembre	2008	Ecart de conversion	Reclassements	Modifications de périmètre	Augmentations	Diminutions	2009
Terrains	2 751	(3)	0	0	77	0	2 824
Constructions	5 776	(19)	0	0	960	0	6 717
Installations techniques	34 985	(444)	540	506	757	405	35 940
Installations techniques en crédit-bail	6 673	0	0	0	124	0	6 797
Autres immobilisations corporelles	4 376	(38)	8	95	199	194	4 446
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	847	0	0	0	0	0	847
Immobilisations en cours	396	(3)	(548)	0	887	449	283
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	167	0	0	0	0	0	167
Valeurs brutes	55 971	(506)	0	600	3 004	1 047	58 023
Constructions	1 187	(4)	0	0	366	14	1 535
Installations techniques	28 009	(364)	4	128	1 396	266	28 908
Installations techniques en crédit-bail	4 855	0	0	0	504	0	5 359
Autres immobilisations corporelles	3 248	(30)	(4)	44	323	56	3 525
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	402	0	0	0	237	0	638
Amortissements	37 701	(399)	0	173	2 826	336	39 966
Valeurs nettes	18 270						18 057

Au 31 décembre	2009	Ecart de conversion	Reclasse- ments	Modifications de périmètre	Augmen- tations	Diminutions	2010
Terrains	2 824	6	0	0	0	0	2 831
Constructions	6 717	41	(0)	0	27	0	6 786
Installations techniques	35 940	955	174	0	1 263	434	37 898
Installations techniques en crédit-bail	6 797	0	0	0	0	0	6 797
Autres immobilisations corporelles	4 446	84	6	0	471	220	4 788
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	847	0	0	0	42	266	623
Immobilisations en cours	283	7	(180)	0	1 020	873	257
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	167	0	0	0	0	0	167
Valeurs brutes	58 023	1 094	1	0	2 823	1 793	60 146
Constructions	1 535	10	0	0	318	14	1 849
Installations techniques	28 908	799	14	0	1 503	422	30 802
Installations techniques en crédit-bail	5 359	0	0	0	429	0	5 788
Autres immobilisations corporelles	3 525	65	(14)	0	298	201	3 674
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	638	0	0	0	165	266	537
Amortissements	39 966	874	1	0	2 713	903	42 650
Valeurs nettes	18 057						17 497

2.3 - Actifs financiers non courants

Au 31 décembre	2008	Ecart de conversion	Reclasse- ments	Modifications de périmètre	Acquisitions	Diminutions	2009
Titres de participation et créances rattachées	32	0	0	0	0	0	32
Prêts	0	0	0	0	0	0	0
Avances et dépôts (a)	275	0	0	0	1	13	263
Dérivés actifs à plus d'un an	0	0	0	0	0	0	0
Valeurs brutes	307	0	0	0	1	13	295
Dépréciation	0	0	0	0	0	0	0
Valeurs nettes	307						295

Au 31 décembre	2009	Ecart de conversion	Reclasse- ments	Modifications de périmètre	Acquisitions	Diminutions	2010
Titres de participation et créances rattachées	32	0	0	0	0	0	32
Prêts	0	0	0	0	0	0	0
Avances et dépôts (a)	263	0	0	0	0	1	262
Dérivés actifs à plus d'un an	0	0	0	0	0	0	0
Valeurs brutes	295	0	0	0	0	1	293
Dépréciation	0	0	0	0	0	0	0
Valeurs nettes	295						293

(a) dont 217 milliers d'euros de fonds de garantie GIAC.

Note 3 - Actif courant

3.1 - Stocks et en-cours

Au 31 décembre	2010	2009
Matières premières et approvisionnements	1 701	1 763
En-cours de production	1 692	1 488
Produits finis	10 620	11 382
Marchandises	4 004	2 602
Valeurs brutes	18 017	17 235
Dépréciation matières premières et approvisionnements	4	85
Dépréciation en-cours de production	27	0
Dépréciation produits finis	2 005	2 336
Dépréciation marchandises	269	0
Total dépréciation	2 305	2 422
Valeurs nettes	15 712	14 813

3.2 - Clients et autres débiteurs

Au 31 décembre	2010	2009
Clients et autres débiteurs	15 565	16 205
Autres créances	3 317	3 525
Dérivés actifs à moins d'un an	0	0
Valeurs brutes	18 882	19 730
Dépréciation	502	438
Valeurs nettes	18 380	19 292

L'encours non échu des créances commerciales cédées par les sociétés du Groupe s'élève à 10 499 milliers d'euros au 31 décembre 2010 contre 12 530 milliers d'euros au 31 décembre 2009.

La créance d'impôt exigible s'élève à 291 milliers d'euros en 2010 contre 311 milliers d'euros en 2009.

3.3 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 décembre	2010	2009
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	1 467	2 661
Découverts bancaires	(171)	(184)
Total	1 296	2 477
Trésorerie nette au tableau de flux de trésorerie	1 296	2 477

Note 4 - Information sur les capitaux propres

4.1 - Capital de Tivoly

Le capital social de Tivoly est de 5 539 950 euros au 31 décembre 2010, identique à celui de 2009. Au 31 décembre, il est composé de 553 950 actions de 10 euros nominal, émises et entièrement libérées.

Au 31 décembre 2010, la société ne possède plus de titres d'auto contrôle.

Il n'y a pas eu de dividende par action versé en 2010. Il n'est pas prévu de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2010.

4.2 - Ecarts de conversion

Les écarts de conversion se rapportant au Groupe se décomposent au 31 décembre 2010 de la manière suivante :

Au 31 décembre	2010	2009
Ecarts de conversion sur filiales hors zone euro	(218)	(447)
Total	(218)	(447)

Le Groupe Tivoly a reclassé en réserves consolidées les différences de conversion au 1er janvier 2004, relatives à la conversion en euros des comptes des filiales ayant une devise étrangère comme monnaie de fonctionnement.

Les écarts de conversion concernent les filiales américaine, anglaise et chinoise.

Note 5 - Provisions

Au 31 décembre	2009	Ecart de conversion	Reclassements	Augmentations	Diminutions Montants utilisés au cours de l'exercice	Diminutions Montants non utilisés au cours de l'exercice	2010	Notes
Provisions pour risques environnementaux	14	1	0	48	0	0	63	5.2
Autres provisions pour risques	74	0	0	0	0	0	74	5.2
Provision pour retraite et autres avantages au personnel	1 751	27	0	230	134	0	1 873	5.1
Autres provisions pour charges	115	0	0	0	0	0	115	5.2
Total provisions non courantes	1 953	27	0	278	134	0	2 124	
Provisions pour litiges sociaux et commerciaux	0	0	0	0	0	0	0	
Autres provisions	0	0	0	0	0	0	0	
Total provisions courantes	0	0	0	0	0	0	0	
Total provisions	1 953						2 124	

5.1 - Avantages au personnel

Les avantages au personnel comptabilisés pour un montant total de 1 873 milliers d'euros au 31 décembre 2010 recouvrent les éléments suivants :

- Provisions pour indemnités de départ en retraite et assistance médicale (Voir détail ci-dessous) **1 597**
- Provision pour médailles du travail **96**
- Provision pour cessation progressive d'activité **181**

Tivoly Inc dispose aussi d'un plan 401(k) à cotisations définies. Les contributions des employés sont de 4% de leurs revenus. Les dépenses de ce plan ont représenté un montant de 96 milliers de dollars en 2010 contre 27 milliers de dollars en 2009.

Les actifs du régime du plan de retraite de la filiale américaine sont composés pour 2/3 d'actions et pour 1/3 d'obligations et d'équivalents de trésorerie. Le rendement attendu des actifs du régime (7,5%) pour l'exercice 2010 était cohérent avec celui observé au cours des exercices précédents.

Sur l'exercice 2010, le rendement effectif des actifs du régime a été de +6 % comparé à +11 % en 2009.

	2009			2010		
	France	Etats-Unis	Total	France	Etats-Unis	Total
Valeur actuelle de l'engagement au 31 décembre	1 093	2 898	3 991	1 307	3 123	4 430
Valeur actuelle des actifs du régime au 31 décembre	(68)	(1 878)	(1 946)	0	(1 973)	(1 973)
Ecart actuariels non comptabilisés	149	(680)	(531)	(59)	(799)	(858)
Provision comptabilisée au bilan	1 174	339	1 513	1 248	352	1 600
Mouvements intervenus sur l'exercice						
Provision au 1er janvier	1 049	270	1 319	1 174	339	1 513
Coût des services rendus	45	2	47	48	2	50
Coût des services antérieurs	0	0	0	7	0	7
Coût de l'actualisation	178	285	463	43	239	282
Rendement attendu des actifs du régime	0	(131)	(131)	0	(153)	(153)
Contributions au plan	0	(75)	(75)	0	(103)	(103)
Effets des liquidations	(69)	0	(69)	0	0	0
Prestations versées	(29)	0	(29)	(24)	0	(24)
Effet de la variation du taux de change	0	(12)	(12)	0	24	24
Provision au 31 décembre	1 174	339	1 513	1 248	349	1 597
Principales hypothèses utilisées						
Taux d'actualisation (inflation comprise)	5,00%	5,50%		4,60%	5,15%	
Taux d'augmentation des salaires (au-delà de l'inflation)		(1)			(1)	
Taux de rendement attendus des actifs du régime		7,50%			7,50%	

(1) Non applicable car plan gelé.

5.2 - Autres provisions

La provision pour risques environnementaux (63 milliers de dollars) correspond aux dépenses restant à engager par Tivoly Inc. afin de réhabiliter un ancien site de production situé en Caroline du Nord.

Les autres provisions pour charges concernent un litige opposant Triplex SAS (filiale fusionnée avec Tivoly au 1^{er} janvier 2010) à l'un de ses fournisseurs (115 milliers d'euros).

Note 6 - Dettes

6.1 - Dettes financières

6.1.1 - Etat des dettes financières en fonction de leur nature

Au 31 décembre	2010	2009
Mobilisations de créances commerciales	7 756	9 360
Découverts bancaires	171	184
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	10 637	10 927
Emprunts sur crédit-bail mobilier	3 101	3 741
Dettes sociétés apparentées	0	38
IAS 39 - Instruments financiers	88	212
IAS 39 - Engagements de rachat	110	102
Autres emprunts et dettes financières divers	1 671	1 164
Total des dettes (1)	23 535	25 728
(1) Dettes en dollars (Tivoly Inc)	2 099 \$	2 520 \$

6.1.2 - Etat des dettes financières en fonction de leur échéance

	2010	A moins d'un an	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Mobilisations de créances commerciales	7 756	7 756	0	0
Découverts bancaires	171	171	0	0
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	10 637	2 856	7 341	441
Emprunts sur crédit-bail mobilier	3 101	670	1 450	981
IAS 39 - Instruments financiers	88	5	83	0
IAS 39 - Engagements de rachat	110	0	110	0
Autres emprunts et dettes financières divers	1 671	976	695	0
Total des dettes	23 535	12 435	9 678	1 422

6.1.3 - Taux moyen d'emprunt 2010

	Base		A moins d'un an	A plus d'un an
Tivoly	Euribor 3 mois + marge	Variable	3,33%	4,40%
Tivoly Inc	Taux fixe	Fixe	4,50%	4,62%
Neco	Euribor 6 mois + marge	Variable	2,00%	2,00%
CFE	Euribor 1 an + marge	Variable	2,36%	2,36%

Les contrats d'emprunts de Tivoly et Neco ne comportent pas de clauses de remboursement anticipé assis sur des ratios financiers (covenants).

Au niveau de Tivoly, les clauses de remboursements anticipés reposent sur des manquements à des obligations d'ordre général en terme de paiement d'échéances, d'utilisation des fonds prêtés, de respect des engagements donnés en terme d'information. Ces emprunts font pour la plupart l'objet de sûretés réelles (nantissement de fonds de commerce pari Passu) et sont pour certains contre garantis par OSEO.

Les contrats d'emprunts de la société Tivoly Inc comportent une clause de remboursement anticipée assise sur le respect d'un ratio financier, lequel était respecté au 31 décembre 2010.

6.1.4 - Engagements financiers liés aux dettes

Engagements donnés		
<u>Tivoly</u>		
Effets remis en banque et non échus		0
Garantie à 1ère demande au profit de la banque Fortis pour les obligations des filiales espagnoles		408
Caution au profit de la Société Générale pour filiale chinoise		350
Dettes garanties par des sûretés réelles (dont 860 milliers d'euros pour financement long terme Giac)		6 231

Engagement des loyers futurs concernant les contrats de crédit bail retraités	Mobilier	Immobilier
<u>Tivoly</u>		
Moins d'un an	540	259
De 1 à 5 ans	761	1 036
Plus de 5 ans	0	1 100
<u>Elite Tooling</u>		
Moins d'un an	26	0
De 1 à 5 ans	9	0
Plus de 5 ans	0	0
Total	1 336	2 395

La charge de loyer de l'exercice 2010 est de 821 milliers d'euros contre 911 milliers d'euros en 2009 pour Tivoly et de 43 milliers d'euros en 2010 contre 73 milliers d'euros en 2009 pour Elite Tooling.

6.2 - Fournisseurs et autres créditeurs

Au 31 décembre	2010	2009
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 476	9 181
Dettes fiscales et sociales	3 824	4 492
Autres dettes	2 911	3 893
Total des autres dettes	17 211	17 567

La totalité de ces 17 211 milliers d'euros a une échéance à moins d'un an.

Le poste autres dettes est constitué essentiellement d'avoirs clients à établir par Tivoly (2 732 milliers d'euros).

Note 7 - Résultat financier

Au 31 décembre	2010	2009
Autres intérêts et produits assimilés	13	37
Différences positives de change	105	49
Autres	0	0
Total des produits financiers	118	86
Coût de l'endettement financier brut	984	1 166
Autres intérêts et charges assimilées	36	(18)
Différences négatives de change	132	132
Total des charges financières	1 151	1 280
Résultat financier	(1 033)	(1 194)

Note 8 - Impôt sur les bénéfiques

Analyse de la charge d'impôt

Au 31 décembre	2010	2009
Résultat avant impôt	148	(7 196)
Charge d'impôt exigible	1	(365)
Charge (produit) d'impôt différé	99	(2 117)
Charge (produit) totale d'impôt	100	(2 481)
Taux effectif d'imposition	67,71%	34,48%

Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et celle comptabilisée

Au 31 décembre	2010	2009
Résultat net (part du groupe)	70	(4 692)
Charge (produit) d'impôt	100	(2 481)
Intérêts minoritaires	(23)	(22)
Moins : Résultat des sociétés mises en équivalence	0	0
Résultat avant impôt	148	(7 196)
(Charges) produit d'impôt théorique	(49)	2 398
Elément en rapprochement		
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	0
Autres différences permanentes	(22)	(22)
Ecart de taux impôt société	(37)	(71)
Créance d'impôt sur déficits antérieurs reconnus	0	0
Crédits d'impôts	0	149
Utilisation de créances d'impôts non préalablement reconnus	0	0
Crédit impôt recherche	34	70
Divers	(25)	(43)
(Charge) Produit net d'impôt réel	(100)	2 481

Effet net des impôts sur la réserve d'évaluation des instruments financiers (IAS39)

Au 31 décembre	2010	2009
IAS 39 - Instruments financiers	(46)	(19)
Charge d'impôt imputée sur les capitaux propres	(46)	(19)

Impôt différé au bilan

Les impôts différés actifs et passifs sont, pour la présentation au bilan, compensés par entité fiscale. Les sources d'impôts sont donc présentées en net.

Au 31 décembre	2010	2009
Actif d'impôt différé	2 687	2 792
Passif d'impôt différé	63	79
Impôt différé actif net	2 624	2 714
Source d'impôt différé au bilan		
Déficits reportables	2 108	2 092
Différences temporelles	516	621
Total	2 624	2 714

Note 9 - Informations sectorielles

La société a identifié 5 secteurs opérationnels correspondant essentiellement aux différentes entités juridiques du Groupe exerçant dans des zones géographiques distinctes (Cf. note 1.17)

Actifs et passifs sectoriels

Au 31 décembre	2010					Total	2009					Total
	France	Etats-Unis	Espagne	Grande Bretagne	Chine		France	Etats-Unis	Espagne	Grande Bretagne		
Actifs sectoriels	37 117	6 609	14 749	988	1 027	60 491	39 739	5 621	16 002	1 046	62 408	
Passifs sectoriels	23 934	5 672	11 512	708	1 128	42 953	26 623	5 085	12 811	818	45 337	

Investissements

Au 31 décembre	2010					Total	2009					Total
	France	Etats-Unis	Espagne	Grande Bretagne	Chine		France	Etats-Unis	Espagne	Grande Bretagne		
Investissements incorporels	84		35			118	7		103		111	
Investissements corporels	366	679	326	0	579	1 950	1 688	424	432	11	2 556	
Total investissements	450	679	361	0	579	2 069	1 696	424	535	11	2 666	

Compte de résultat

Au 31 décembre	2010					Total	2009					Total
	France	Etats-Unis	Espagne	Grande Bretagne	Chine		France	Etats-Unis	Espagne	Grande Bretagne		
Revenu total	41 899	12 312	12 816	592	63	67 683	42 243	8 035	11 349	271	61 898	
Revenu inter activités	(918)	0	(1 432)	(47)	0	(2 398)	(3 082)	0	(1 087)	(1)	(4 169)	
Revenu sur clients externes	40 980	12 312	11 384	545	63	65 285	39 161	8 035	10 262	270	57 728	
Amortissements	(1 102)	(588)	(1 064)	(98)	(12)	(2 865)	(1 328)	(587)	(1 083)	(30)	(3 028)	
Résultat opérationnel	773	399	174	(68)	(97)	1 181	(2 047)	(1 217)	(2 707)	(30)	(6 002)	
Résultat financier	(780)	(94)	(138)	(9)	(12)	(1 033)	(931)	(91)	(165)	(7)	(1 194)	
Impôt sur les bénéfices	(18)	(108)	11	15	0	(100)	1 024	513	940	4	2 481	
Résultat consolidé	(25)	196	46	(62)	(108)	48	(1 953)	(795)	(1 932)	(34)	(4 714)	

Note 10 - Gestion du risque financier

10.1 - Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Le Groupe s'assure qu'il dispose d'un dépôt à vue suffisant pour faire face aux dépenses opérationnelles attendues, incluant tous paiements, exclu l'impact potentiel de circonstances extrêmes, comme les catastrophes naturelles, que l'on ne saurait raisonnablement prévoir.

10.2 - Risque de crédit

Comme toute société commerciale, Tivoly est confrontée aux risques clients qui portent principalement sur un risque toujours possible d'impayés de sa clientèle, et sur un risque plus conjoncturel de concentration des clients. Tivoly dispose d'une clientèle grands comptes sur laquelle le risque d'irrecouvrabilité est faible, le client le plus important représentant 14% du chiffre d'affaires (13% en 2009). Les cinq premiers clients représentent environ 39% du chiffre d'affaires (42% en 2009) et les dix premiers clients représentent 51% environ du chiffre d'affaires (53% en 2009).

Tivoly et Neco sont les seules sociétés du Groupe à avoir une assurance crédit. Cette couverture ne donne pas lieu à la comptabilisation d'instruments financiers dérivés.

Le tableau ci-dessous donne la répartition par catégorie comptable des actifs et passifs financiers ainsi que la valeur de marché (ou juste valeur). Ce tableau n'inclut pas les actifs et passifs non financiers en particulier les goodwill, les immobilisations, les titres mis en équivalence, les impôts différés ainsi que les provisions.

En milliers d'euros	Notes	Actifs évalués à la juste valeur par le résultat	Prêts et créances	Actifs disponibles à la vente	Passifs au coût amorti	Passifs évalués à la juste valeur par le résultat/ réserve de cash flow hedge	Total de la valeur nette	Valeur de marché (juste valeur)
Dépôts et cautionnements	2.3		261				261	261
Titres de participation non consolidées	2.3			32			32	32
Actif de couverture de taux	10.4						0	0
Prêts							0	0
Autres actifs financiers							0	0
Actifs financiers non courants		0	261	32	0	0	293	293
Créances clients	3.2		15 565				15 565	15 565
Autres créances	3.2		3 317				3 317	3 317
Autres actifs financiers							0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.3	1 467					1 467	1 467
Actifs financiers courants		1 467	18 882	0	0	0	20 349	20 349
Total actifs financiers		1 467	19 144	32	0	0	20 642	20 642
OBSAR							0	0
Emprunts Bancaires	6.1				7 782		7 782	7 782
Put minoritaires	6.1				110		110	110
Contrat de location financement	6.1				2 431		2 431	2 431
Passif de couverture de taux	10.4				0	79	79	79
Autres passifs financiers non courants	6.1				699		699	699
Passifs financiers non courants		0	0	0	11 021	79	11 100	11 100
Emprunts Bancaires	6.1				2 856		2 856	2 856
Découverts bancaires	6.1				171		171	171
Contrat de location financement	6.1				670		670	670
Mobilisation de créances commerciales	6.1				7 756		7 756	7 756
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6.2				10 476		10 476	10 476
Passif de couverture de taux	10.4				0	5	5	5
Dettes fiscales et sociales	6.2				3 824		3 824	3 824
Autres dettes	6.1				3 887		3 887	3 887
	6.2							
Passifs financiers courants		0	0	0	29 640	5	29 646	29 646
Total passifs financiers		0	0	0	40 662	84	40 746	40 746

Les méthodes de détermination des justes valeurs figurent dans la note 1.18.

10.3 - Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le directoire prête attention au rendement des capitaux propres défini comme étant le résultat opérationnel divisé par les capitaux propres totaux. Il veille également au niveau des dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires.

10.4 - Risque de marché

10.4.1 - Risque de taux

L'endettement financier brut du Groupe ressort à 23 535 milliers d'euros au 31 décembre 2010, dont 21 691 milliers d'euros dans la Zone euro, 34 milliers d'euros en Grande Bretagne, 1 686 milliers d'euros en Amérique du nord et 124 milliers d'euros en Asie.

L'endettement financier net s'élève à 22 068 milliers d'euros, compte tenu des 1 467 milliers d'euros de trésorerie dont dispose le Groupe. Les dettes financières sont pour la quasi-totalité à taux variable. Le taux variable comprend un taux de marché (Euribor 3 mois, 6 mois ou 1 an pour la zone euro, Libor pour la zone dollar US, ...) augmenté d'une marge de crédit prise par la banque.

Le groupe a recours à des swaps de taux dans le but de couvrir le risque variable de la dette. Les instruments financiers dérivés qui en découlent sont comptabilisés au bilan et évalués à la juste valeur conformément à IAS 39.

<u>SWAP de taux</u>			Notionnel
Période du 17/03/03 au 15/12/11	Taux plafond 4,28 %	Taux versé: Euribor	160
Période du 31/03/03 au 30/12/12	Taux plafond 3,50 %	Taux versé: Euribor	154
Période du 05/11/04 au 05/11/11	Taux plafond 3,14 %	Taux versé: Euribor	61
Période du 05/11/04 au 05/11/11	Taux plafond 3,00 %	Taux versé: Euribor	50
Période du 05/11/04 au 05/11/11	Taux plafond 3,06 %	Taux versé: Euribor	129
Période du 03/07/07 au 03/04/17	Taux plafond 4,745 %	Taux versé: Euribor	700
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,85 %	Taux versé: Euribor	950
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,86 %	Taux versé: Euribor	762
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,86 %	Taux versé: Euribor	571
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,85 %	Taux versé: Euribor	570
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,92 %	Taux versé: Euribor	572
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,67 %	Taux versé: Euribor	572
Période du 20/05/11 au 20/11/15	Taux plafond 2,36 %	Taux versé: Euribor	164
Période du 25/08/11 au 25/08/15	Taux plafond 2,57 %	Taux versé: Euribor	174
Période du 03/05/11 au 03/11/15	Taux plafond 2,35 %	Taux versé: Euribor	158
Période du 29/07/11 au 31/07/15	Taux plafond 2,53 %	Taux versé: Euribor	171
Période du 25/08/11 au 25/08/15	Taux plafond 2,57 %	Taux versé: Euribor	171
Période du 20/05/11 au 20/11/15	Taux plafond 2,35 %	Taux versé: Euribor	158

Le tableau ci-dessous donne une description des opérations de couverture de taux

	Juste valeur 31/12/2010	Notionnel en EUR					Total	
		Inférieur à 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans		Au-delà de 5 ans
Instruments dérivés actifs qualifiés de couverture								
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	0						0	
Dérivés de couverture de juste valeur	0						0	
Instruments dérivés passifs qualifiés de couverture								
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	88	400	154			4 996	700	6 250
Dérivés de couverture de juste valeur	0							0

Total instruments dérivés nets qualifiés de couverture (position bilantielle passive) : 88

10.4.2 - Risque de change

Compte tenu de l'évolution de la cotation de l'EUR / USD, il a été décidé de ne plus procéder à des couvertures de change. Au 31/12/2010 il n'y a aucune couverture de change.

Le portefeuille d'instruments financiers dérivés est le suivant au 31 décembre 2010 :

	31/12/10	Taux	Change	Autres	01/01/10
Dérivés actifs					
Dérivés actifs - couverture de flux de trésorerie	0		0		0
Dérivés actifs - couverture de juste valeur	0				0
Dérivés actifs - à la juste valeur par le résultat	0				0
Dérivés passifs					
Dérivés passifs - couverture de flux de trésorerie	88	88	0		212
Dérivés passifs - couverture de juste valeur	0				0
Dérivés passifs - à la juste valeur par le résultat	0				0

La juste valeur des instruments financiers, calculée par un cabinet d'experts agréés a généralement été déterminée par référence au prix de marché résultant d'échanges sur une bourse de valeurs nationales.

Les instruments financiers au 31 décembre 2010 sont des couvertures de flux de trésorerie.

Les montants comptabilisés sur la période conduisent, après impôts différés, à une augmentation des Réserves Cashflow Hedge de 92 milliers d'euros et une diminution du résultat de 10 milliers d'euros.

Note 11 - Effectifs

Au 31 décembre	Tivoly	Tivoly Inc	Neco	Elite	Tivoly Tools	Total 2010	Total 2009
Cadres et représentants	60	14	10	4	0	88	90
Agents de maîtrise et techniciens	18	16	0	0	0	34	33
Employés et ouvriers	183	128	108	5	12	436	407
Total effectifs rémunérés (a)	261	158	118	9	12	558	530
(a) effectifs hors intérimaires, hors longue maladie et congés spéciaux.							
Intérimaires	14	0	1	0	0	15	6

Note 12 - Parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent :

- les relations commerciales,
- les prestations de services,
- les relations dans le cadre de la convention de trésorerie Groupe, entre la société mère et ses filiales intégrées dans le périmètre de consolidation et entre filiales intégrées. Les flux de résultat ainsi que les soldes de bilan à la clôture sont éliminés en consolidation.

Les entités comprises dans le périmètre de consolidation sont présentées dans la note 1.2.1 "Périmètre de consolidation".

Les parties liées comprennent aussi la société Holding Tivoly (qui contrôle Tivoly) ainsi que les membres des organes de direction et de surveillance ainsi que la société Tivelon, société sœur de Tivoly (filiale de Holding Tivoly).

12.1 - Organes de direction et de surveillance

Montant global des rémunérations allouées au titre de leur mandat aux membres du :

- **Directoire** : Les membres du directoire ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat social.
- **Conseil de surveillance** : 64 milliers d'euros.

Il n'y a aucun avantage à court et à long terme, ni avantage postérieur à l'emploi, ni paiement en action, ni indemnités de fin contrat en ce qui concerne les principaux dirigeants.

12.2 - Autres transactions avec les parties liées

Les montants facturés par Holding Tivoly aux différentes sociétés du groupe représentent un montant de 926 milliers d'euros. Le montant des achats effectués auprès de Tivelon Trading, s'est élevé à 3 457 milliers d'euros.

Note 13 – Création d'une filiale

Tivoly a créé début 2010 à Shanghai, « Tivoly Tools », filiale à 100% de Tivoly. L'activité principale de cette société sera la production d'outils pour le marché Chinois. Cette unité permettra à terme d'accélérer le développement du Groupe en Asie.

L'impact sur les actifs et passifs du Groupe fin 2010 se détaille comme suit :

En milliers d'euros	2010
Immobilisations incorporelles et corporelles	575
Stocks	318
Clients et autres débiteurs	116
Trésorerie et équivalent de trésorerie	18
Emprunts et dettes financières diverses	(124)
Fournisseurs et autres créditeurs	(254)
Actifs et passifs nets identifiables	650

Le résultat généré depuis la création de la filiale inclus dans le résultat consolidé de l'exercice 2010 est de -108 milliers d'euros.

Note 14 - Honoraires des commissaires aux comptes.

Nous communiquons ci-après les honoraires des commissaires aux comptes en charge du contrôle des comptes sociaux et consolidés de Tivoly au titre de leur mission ainsi que les honoraires des autres commissaires aux comptes des sociétés consolidées du Groupe :

Montants HT en milliers d'euros	2010	2009
Audit		
KPMG Audit	47	47
Audit et conseil du Léman	0	36
JF Pissettaz	38	0
Gallagher, Flynn (Tivoly Inc)	60	49
IDF - Expertise et conseil (Triplex Sas)	0	13
Ernst & Young (Neco)	44	43
Allotts chartered accountants (Elite)	10	11
Total	198	199

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- *le contrôle des comptes consolidés de la société Tivoly, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;*
- *la justification de nos appréciations ;*
- *la vérification spécifique prévue par la loi.*

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Estimations comptables

- La société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de dépréciation des goodwill et actifs à durée de vie indéfinie selon les modalités décrites dans la note 1.4.4 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation et les hypothèses retenues ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et leur procédure d'approbation par la direction, et nous avons vérifié que la note 2.1 de l'annexe aux comptes consolidés fournit une information appropriée.

- La note 1.8.1 de l'annexe aux comptes consolidés précise les modalités d'évaluation des engagements de retraite et autres engagements assimilés. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que la note 5.1 de l'annexe aux comptes consolidés fournit une information appropriée.
- La note 1.13 de l'annexe aux comptes consolidés précise les modalités d'évaluation et de comptabilisation des impôts différés actifs. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à vérifier que la note 8 de l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée.

Principes comptables

La note 1.5.1 de l'annexe aux comptes consolidés précise les modalités de valorisation des stocks et en-cours. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

3 - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Meylan le 26 avril 2011

KPMG Audit - Département de KPMG S.A.
Stéphane Devin – Associé

Annecy le Vieux le 26 avril 2011

Jean François Pissettaz
Associé

Les comptes de la société mère

Compte de résultat

Au 31 décembre - En milliers d'euros	2010	2009
Chiffre d'affaires net	46 327	41 816
Variation stocks produits finis	(125)	(2 504)
Production immobilisée	103	48
Subvention d'exploitation	87	51
Produits d'exploitation	46 392	39 411
Achats consommés	(20 135)	(20 947)
Autres charges externes	(12 531)	(12 475)
Valeur ajoutée	13 726	11 810
Impôts et taxes	(736)	(894)
Frais de personnel	(11 632)	(11 640)
Excédent Brut d'Exploitation	1 358	(509)
Autres charges, autres produits de gestion courante	(70)	(81)
Dotation aux amortissements et provisions net de reprises	(417)	(254)
Résultat d'exploitation	871	(844)
Résultat financier	(673)	(731)
Résultat courant avant impôt	198	(1 575)
Résultat exceptionnel	10	41
Résultat avant impôt	208	(1 534)
Impôt sur les bénéfices	(101)	(361)
Résultat de l'exercice	309	(1 173)

Tableau de flux de trésorerie

En milliers d'euros	2010	2009
Opérations d'exploitation		
Résultat de l'exercice	309	(1 173)
+ Dotation nette aux amortissements & provisions	405	191
+ Moins-values de cession (Plus-values)	(86)	(17)
Capacité d'autofinancement	627	(999)
+ Variation du besoin en fonds de roulement	1 776	2 132
Flux net de trésorerie généré par l'activité	2 404	1 133
Opérations d'investissement		
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles & corporelles	(407)	(612)
+ Acquisitions d'immobilisations financières	(1 404)	(1 735)
+ Cessions d'immobilisations	152	280
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(1 660)	(2 068)
Opérations de financement		
+ Augmentation nette des emprunts et dettes financières	872	4 179
+ Autres variations	(55)	54
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	817	4 232
Augmentation (diminution) totale de la trésorerie	1 561	3 298
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	(8 293)	(11 591)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(6 732)	(8 293)

Bilan

Actif

Au 31 décembre En milliers d'euros	2010		2009	
	Montants bruts	Amorts ou provisions	Montants nets	Montants nets
Immobilisations incorporelles	7 255	1 910	5 345	359
Terrains	591		591	457
Constructions	2 097	1 028	1 069	1 024
Installations techniques	8 923	8 318	605	520
Autres immobilisations corporelles	3 066	2 769	297	396
Immobilisations en cours	282		282	225
Immobilisations financières	17 649		17 649	19 335
Total actif immobilisé	39 863	14 025	25 838	22 316
Stocks	9 676	761	8 915	7 793
Clients et comptes rattachés	11 716	268	11 448	12 589
Autres créances	2 027		2 027	4 202
Disponibilités et autres valeurs mobilière:	591		591	660
Comptes de régularisation	1 053		1 053	1 198
Total actif circulant	25 063	1 029	24 034	26 442
Total de l'actif	64 926	15 054	49 872	48 758

Passif

Au 31 décembre En milliers d'euros	2010	2009
Capital social	5 540	5 540
Prime d'émission	6 051	6 051
Réserves et report à nouveau	6 416	7 590
Résultat de l'exercice	309	(1 173)
Provisions réglementées	374	404
Total capitaux propres	18 690	18 412
Autres fonds propres	85	140
Provision pour risques et charges	303	90
Dettes financières	8 667	7 571
Mobilisation de créances commerciales	7 257	8 859
Fournisseurs et comptes rattachés	8 412	6 662
Autres dettes	6 458	7 025
Total dettes	30 794	30 116
Total du passif	49 872	48 758

Annexe aux comptes sociaux

Faits significatifs de l'exercice

- Livio Elia a rejoint le directoire au poste de Directeur Général de Tivoly et du Groupe. Il sera chargé de la mise en place du nouveau business modèle et dans le cadre d'une économie mondialisée d'accompagner nos clients sur les continents européen, américain et asiatique. Depuis le 16 mars 2010, le Directoire est composé de Marc Tivoly, Président du directoire, Livio Elia, Directeur Général et d'Ina Esnaola, Directeur Financier Groupe.
- Dans le cadre de l'optimisation des services apportés à ses clients, Triplex Sas, filiale à 100% de Tivoly avait confié à cette dernière la distribution exclusive de ses produits à compter du 11 mai 2009. Le rapprochement juridique prévu avec Tivoly s'est fait en 2010 sous la forme d'une fusion simplifiée effective le 23 juin 2010, avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2010.
La différence entre le montant de l'actif net apporté par la société Triplex Sas et le prix de revient des actions de la société Triplex Sas dans les comptes de la société TIVOLY soit la somme de 4 816 292.51 euros, constitue un mali de fusion. Ce mali a été considéré comme un mali technique et a fait l'objet d'une affectation extracomptable selon les règles comptables en vigueur.
- Tivoly a créé début 2010 à Shanghai, Tivoly Tools, société de fabrication d'outils coupants, opérationnelle depuis le 3^{ème} trimestre.

Consolidation

La société Tivoly établit des comptes consolidés au titre de la société tête de groupe.

1ère partie- Principes et méthodes comptables

1- Principes comptables

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ont été élaborés et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant des dispositions des articles L.123-12 à L.123-28 du code du Commerce et du plan comptable général défini par le règlement n°99-03 du Comité de la Réglementation Comptable.

2- Méthodes comptables

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées :

- de fonds d'industrie et de commerce et de mali technique de fusion correspondant d'une part à un fonds réévalué d'origine Tivoly et d'autre part à des fonds et mali technique d'origine Deltal, SFPP, et Triplex (cf. 2^{ème} partie note 1) acquis par fusion absorption. Ces fonds ne sont pas amortis dans les comptes sociaux car leur exploitation est poursuivie. Le cas échéant, en cas d'indicateur de perte de valeur, ces immobilisations incorporelles font l'objet d'un test de dépréciation.
- de progiciels acquis et amortis sur une durée de 12 à 60 mois, suivant leur nature.
- de coûts de développement dont les critères liés à l'activation sont remplis (faisabilité technique, intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre, capacité à l'utiliser ou à la vendre, avantages économiques futurs probables) amortis sur une durée de 36 mois.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production (hors frais financiers).

Les valeurs comptables des actifs corporels sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur.

Constructions

Lorsqu'un ou plusieurs composants d'une immobilisation ont une utilisation différente ou procurent des avantages économiques selon un rythme différent de celui de l'immobilisation prise dans son ensemble, ces composants sont amortis sur leur propre durée d'utilité. Pour les immeubles d'exploitation, la société a retenu cette approche en prenant à minima les composants et durées d'amortissements suivants :

	Durée	Mode
Gros-œuvre	20 ans	Linéaire
Charpente	25 ans	Linéaire
Couverture	20 ans	Linéaire
Aménagements associés aux constructions	15 ans	Linéaire

Concernant les autres catégories d'immobilisations, les durées d'amortissement retenues ont été déterminées en fonction des durées estimées d'utilité des biens considérés :

	Durée	Mode
Matériel industriel	7 ans	Linéaire
Installations et agencements (autres)	10 ans	Linéaire
Matériel de bureau	5 ans	Linéaire
Mobilier	10 ans	Linéaire

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de :

- Titres de participation et titres immobilisés comptabilisés au coût d'acquisition,
- Prêts,
- Dépôts de garantie.

Concernant les titres de participation, une provision est constituée lorsque leur coût d'acquisition est supérieur à leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est appréciée soit par rapport à la quote-part détenue dans les capitaux propres des filiales concernées soit en utilisant une méthode basée sur les cash-flows futurs actualisés.

Sociétés espagnoles

Dans le cadre de la simplification des structures de détention de la filiale Neco, Tivoly a apporté en 2006, l'ensemble des titres Neco qu'elle détenait soit 46,70 % à CFE (Holding de Neco) en contrepartie de l'émission de nouvelles parts sociales de CFE.

Post opération d'apport, Tivoly détient toujours 100 % du capital de CFE qui elle-même contrôle 99,32 % du capital et des droits de vote de Neco.

Le montant des titres CFE au 31 décembre 2010 s'élève à 11 062 milliers d'euros auxquels il faut ajouter des prêts de 2 747 milliers d'euros.

L'analyse de la valeur d'utilité des titres CFE sur la base des cash flows futurs actualisés du sous-groupe espagnol n'a pas conclu à la nécessité de constater une provision au 31 décembre 2010.

Tivoly Inc

L'analyse de la valeur d'utilité des titres Tivoly Inc sur la base des cash flows futurs actualisés n'a pas conclu à la nécessité de constater une provision au 31 décembre 2010.

Elite Tooling

En juin 2009, Tivoly a pris une participation de 56,78 % dans la société Elite Tooling Ltd (UK). Cette participation a été ramenée à 51.20 % en juin 2010 suite à une augmentation de capital entièrement souscrite par les actionnaires minoritaires. Le montant des titres détenus est de 521 milliers d'euros au 31 décembre 2010. L'analyse de la valeur d'utilité des titres Elite Tooling sur la base des cash flows futurs actualisés n'a pas conclu à la nécessité de constater une provision au 31 décembre 2010.

Tivoly Tool

Courant 2010, Tivoly a créé à Shanghai, « Tivoly Tools », une filiale détenue à 100%. Le montant des titres détenus est de 764 milliers d'euros au 31 décembre 2010.

Stocks et en cours

Matières premières et approvisionnements

La valeur brute des matières premières et des approvisionnements correspond au coût d'achat (prix d'achat et frais accessoires)

En cours de production et produits finis

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés à un coût reflétant le coût standard de production, qui comprend le coût des matières consommées ainsi que les charges directes et indirectes de production.

Marchandises

Les marchandises sont valorisées au prix d'achat moyen pondéré, majoré de frais accessoires fixés à un certain pourcentage de ce prix d'achat. Ce pourcentage est recalculé chaque année en fonction des frais réels engagés. Il s'est élevé à 8% en 2010 contre 7% en 2009.

Dépréciation

Les règles de provisionnement n'ont pas été modifiées depuis le 31 décembre 2004. Les provisions sont calculées sur les stocks à rotation lente conformément aux dispositions suivantes :

- Sont considérés comme articles à rotation lente les articles créés depuis plus d'un an dont les quantités en stock au 31 décembre de l'année "n" sont supérieures à la moyenne pondérée des ventes des 3 années précédant l'année "n".

La pondération qui permet d'augmenter les poids des dernières années de ventes, se calcule de la façon suivante :

$(\text{Ventes de l'exercice "n"} \times 3 + \text{Ventes de l'exercice "n-1"} \times 2 + \text{Ventes de l'exercice "n-2"} \times 1) / 6$

Pour le calcul de la provision pour dépréciation, on fait l'hypothèse que le stock au 31 décembre de l'année "n" s'écoulera à partir de l'année "n + 1" au rythme de la moyenne pondérée des ventes des 3 années précédant le 31 décembre de l'année "n".

Au-delà de l'année "n + 3", on applique au montant provisionnel d'écoulement du stock, un taux de dépréciation de :

- 50% pour l'année "n + 4 "
- 80% pour l'année "n + 5 "
- 90% au-delà de l'année "n + 5"

La provision pour dépréciation des stocks est passée de 686 milliers d'euros à 761 milliers d'euros entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010, soit + 75 milliers d'euros.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change du 31 décembre 2010. Les écarts de change en découlant sont portés en écart de conversion à l'actif et au passif du bilan.

Une provision est constituée pour couvrir les pertes de change latentes.

Les créances sont dépréciées au cas par cas, afin de tenir compte des difficultés de recouvrement et des risques d'irrécouvrabilité.

Le poste clients fait l'objet d'une couverture par assurance - crédit tant sur la France que sur l'export.

Valeurs mobilières de placement et titres d'auto contrôle

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire des titres, basée sur le cours moyen du dernier mois de l'exercice, est inférieure à leur valeur d'acquisition.

Au 31 décembre 2010, la société ne possède pas de titres d'auto contrôle.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont estimées conformément aux dispositions du règlement CRC n°2000-06 sur les passifs. Elles sont constituées en fonction des données connues de la société à la date d'arrêté des comptes pour faire face à des pertes ou charges nettement précisées que les événements rendent probables. Le montant des provisions pour risques et charges correspond à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

Les indemnités de fin de carrière ne sont pas comptabilisées ; l'évaluation de l'engagement correspondant figure à la note 12.

Droit Individuel à la Formation (DIF)

Les dépenses engagées au titre du DIF constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucun provisionnement mais mention est faite dans l'annexe du volume d'heures à la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits avec indication du volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes des salariés (Voir note 18). Dans quelques cas limités (demande de congés individuel de formation (« CIF ») ou en cas de licenciement ou démission) où ces dépenses ne peuvent être considérées comme rémunérant des services futurs, l'engagement à court terme en résultant est provisionné dans les comptes de l'exercice, dès que l'obligation à l'égard du salarié devient probable ou certaine.

Résultat courant/exceptionnel

La notion de résultat courant retenue dans les comptes sociaux est celle du plan comptable général qui comprend les opérations dont la réalisation est liée à l'exploitation courante et aux opérations à caractère financier.

Le résultat exceptionnel comprend les produits et charges caractérisés :

- par leur nature peu fréquente résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts de l'activité ordinaire de la société,
- et/ou par leur montant exceptionnellement important.

Impôt

Intégration fiscale

L'opération de fusion simplifiée entre Tivoly et Triplex Sas en 2010 a mis fin à l'existence du groupe d'intégration fiscale mis en place en 2005.

2^{ème} partie - Notes sur le bilan et le compte de résultat

Les informations contenues dans ces notes sont exprimées en milliers d'euros.

Note 1 - Mouvements de l'actif immobilisé

Fusion simplifiée avec Triplex Sas

Contexte de l'opération

Le but de la fusion absorption de Triplex Sas par Tivoly est de simplifier les structures du groupe Tivoly, de permettre une optimisation financière, une simplification de la gestion administrative et fiscale, un meilleur service aux clients et la conquête de nouvelles parts de marché.

Modalités de valorisation des apports

Pour l'opération d'apport effectuée par la société Triplex Sas au profit de la Société Tivoly, les biens, droits et valeurs propriétés de Triplex Sas figurant à son bilan au 31 décembre 2009 ont été valorisés pour leur valeur nette comptable, compte tenu du fait que la société absorbée est détenue à 100 % par la société absorbante, conformément au règlement CRC 2004-01.

Mali de fusion

L'actif net apporté par la société Triplex Sas ressort à un montant négatif de 1 725 542,51 euros. La différence entre le montant de cet actif net négatif soit 1 725 542,51 euros et la valeur comptable des titres Triplex dans les comptes de Tivoly soit 3 090 750 euros, est égale à un montant négatif de 4 816 292.51 euros et constitue un mali de fusion.

Ce mali de fusion présente un caractère de mali technique et a donc été comptabilisé à l'actif en immobilisations incorporelles. La société a été assistée d'un cabinet externe pour la détermination et l'affectation extracomptable de ce mali.

Conformément à l'avis du comité d'urgence du CNC n°2005-C du 4 mai 2005, le mali a été affecté au prorata des plus-values latentes nettes d'impôt qui se décomposent comme suit :

Identification du bien	Valeur comptable sociale	Valeur réelle	Plus value latente	Plus value latente nette d'impôt	Affectation du mali au prorata des plus-values latentes et dans la limite de celles-ci
Actifs figurant des les comptes de l'absorbée					
Terrain + Immeuble	293 721	1 005 000	711 279	474 186	337 169
Fonds de commerce	100 000	5 877 000	5 777 000	3 851 333	2 738 480
Actifs ne figurant pas dans les comptes de l'absorbée					
Marque	0	3 672 000	3 672 000	2 448 000	1 740 644
Total	393 721	10 554 000	10 160 279	6 773 519	4 816 293

La valorisation de la marque a été réalisée selon la méthode des redevances en prenant en compte un taux de redevance de 7%, un taux de croissance à long terme de 2% et un taux d'actualisation de 10%.

Les impacts de la fusion sont peu visibles sur le compte de résultat. Triplex ayant confié la distribution exclusive de ses produits à Tivoly en mai 2009, le chiffre d'affaires 2009 de Tivoly, était déjà impacté par les ventes de produits Triplex. Si, en 2009, les ventes Triplex avaient été intégrées à celle de Tivoly depuis le 1^{er} janvier, le chiffre d'affaires 2009 Tivoly se serait élevé à 43 422 K€ (soit 1 607 K€ de plus que le chiffres d'affaires effectivement réalisés).

Les principaux impacts sur le bilan des valeurs d'apport se situent au niveau des postes suivants :

- Actif immobilisé – détaillé aux notes Note 1.1, 1.2 et 1.3 ci-dessous.
- Stocks augmentation de 897 milliers d'euros
- Fournisseurs augmentation de 630 milliers d'euros

1.1 - Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre	2009	Entrée Triplex	Augmentations	Diminutions	2010
Marques, brevets et logiciels	1 650	69	84	(66)	1 737
Frais de recherche & développement	306	0	0	0	306
Fonds commerciaux	296	100	0	0	396
Mali de fusion	0	4 816	0	0	4 816
Valeurs brutes	2 252	4 985	84	(66)	7 255
Marques, brevets et logiciels	(1 587)	(69)	(14)	66	(1 604)
Frais de recherche & développement	(306)	0	0	0	(306)
Amortissements & provisions	(1 893)	(69)	(14)	66	(1 910)
Valeurs nettes	359	4 916	70	0	5 345

1.2 Immobilisations corporelles

Au 31 décembre	2009	Entrée Triplex	Augmentations	Diminutions	2010
Terrains	457	134	0	0	591
Constructions	1 906	191	0	0	2 097
Installations techniques, matériel et outillage	8 772	111	235	(195)	8 923
Autres immobilisations corporelles	3 090	50	12	(87)	3 065
Avances et acomptes	167	0	0	0	167
Immobilisations en cours	58	0	222	(165)	115
Valeurs brutes	14 450	486	469	(447)	14 958
Constructions	(882)	(31)	(115)	0	(1 028)
Installations techniques, matériel et outillage	(8 252)	(109)	(151)	194	(8 318)
Autres immobilisations corporelles	(2 694)	(48)	(107)	80	(2 769)
Amortissements	(11 828)	(188)	(373)	274	(12 115)
Valeurs nettes	2 623				2 844

1.3 Immobilisations financières

Au 31 décembre	2009	Entrée Triplex	Augmentations	Diminutions	2010
Titres de participation et créances rattachées	16 938	(3 091)	764	0	14 611
Autres immobilisations financières (a) (b)	2 397	0	641	0	3 038
Valeurs brutes	19 335	(3 091)	1 405	0	17 649
Titres de participation et créances rattachées	0	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0
Provisions	0	0	0	0	0
Valeurs nettes	19 335				17 649

(a) dont prêts CFE 2 747 milliers d'euros

(b) dont fonds de garantie Giac 217 milliers d'euros

Note 2 - Stocks

Au 31 décembre	2010	2009
Matières premières	786	808
En-cours	493	513
Produits intermédiaires	357	336
Produits finis	4 036	4 163
Marchandises	4 004	2 660
Montant brut	9 676	8 480
Provisions pour dépréciation des produits fabriqués	(437)	(492)
Provisions pour dépréciation des produits sous-traités ou négociés	(324)	(195)
Montant net	8 915	7 793

Note 3 - Etat des créances

3.1 - Etat des créances immobilisées

Au 31 décembre	2010	2009
Créances rattachées à des participations	0	0
Prêts	0	0
Prêts rattachés à des participations	2 747	2 106
Autres dépôts de garantie	260	260
Total créances immobilisées	3 007	2 366
A moins d'un an	178	369
A plus d'un an	2 829	1 997

3.2 - Etat des autres créances

Au 31 décembre	2010	2009
Créances clients et comptes rattachés	11 716	12 710
- dont créances clients représentées par des effets de commerce	1 585	2 360
Etat et autres collectivités publiques (a)	1 228	1 400
Débiteurs divers	799	2 802
-dont entreprises liées	697	2 504
Total autres créances	13 743	16 912
A moins d'un an	13 743	16 912
A plus d'un an	0	0

Note 4 - Comptes de régularisation – Actif

Au 31 décembre	2010	2009
Charges constatées d'avance (a)	1 034	1 197
Ecart de conversion actif	19	1
Total comptes de régularisation	1 053	1 198
(a) dont marchandises facturées mais non reçues au 31 décembre	609	556
(a) dont fournitures non consommées	0	182

Note 5 - Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre	2010	2009
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	591	660
Total	591	660
Provision pour dépréciation des valeurs mobilières	0	0
Montant net	591	660

Trésorerie - Rapprochement avec tableau de flux

Au 31 décembre	2010	2009
Disponibilités	591	660
Découverts bancaires (a)	(67)	(94)
Mobilisations de créances commerciales (a)	(7 257)	(8 859)
Trésorerie Tableau de flux	(6 733)	(8 293)

(a) voir Note 9 - Etat des dettes financières

Note 6 - Capitaux propres

6.1 - Capital social

Au 31 décembre 2010, le capital est composé de 553 995 actions de 10 euros nominal.

6.2 - Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes d'émission	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	Provisions réglementées	Total capitaux propres
Au 31 décembre 2009	5 540	6 051	554	7 036	0	(1 173)	404	18 412
Dividendes versés								0
Augmentation capital								0
Résultat de l'exercice 2009				(1 173)		1 173		0
Résultat de l'exercice 2010						309		309
Variations des prov. réglementées							(30)	(30)
Au 31 décembre 2010	5 540	6 051	554	5 862	0	309	374	18 690

6.3 - Provisions réglementées

Au 31 décembre	2009	Augmentations	Diminutions	2010
Amortissements dérogatoires (a)	404	0	30	374
	404	0	30	374

(a) Amortissements pratiqués sur la valeur de rachat du contrat de crédit bail immobilier de l'usine de Tours en Savoie, intervenu en 1997. Du fait de la levée d'option dudit contrat intervenue en mars 2001, les amortissements dérogatoires pratiqués sont repris sur une durée de 20 ans (durée d'amortissement de l'immeuble).

Note 7 - Autres fonds propres

7.1 – Avances conditionnées

Au 31 décembre	2009	Augmentations	Diminutions	2010
Avance sur subventions	140	32	87	85
	140	32	87	85

Tivoly est un acteur (ou partenaire) du Pôle de compétitivité "Arve Industries". A ce titre, la société participe à un projet innovant développé par le Pôle.

Dans le cadre de ce projet, une convention de soutien à des actions de recherche et d'innovation par voie de subvention a été signée avec l'Etat. La société a reçu deux acomptes sur cette subvention en 2007 et 2009. Le projet est achevé depuis le 30 novembre 2009. La subvention, définitivement acquise (87 K€) a été passée par le compte de résultat.

Tivoly participe également à d'autres projets en collaboration avec l'ANR (Agence Nationale de la Recherche) et le CETIM et a reçu des subventions au titre de ces projets.

Note 8 - Provisions pour risques et charges

Au 31 décembre	2009		Augmentations		Diminutions		2010
		Entrée Triplex	Dotations de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés au cours de l'exercice		
Provisions pour litiges (a)	0	115	0	0	0	0	115
Provisions pour risques (b)	0	74	0	0	0	0	74
Provisions pour pertes de change	1	0	19	1	0	0	19
Provision pour impôts	0	0	0	0	0	0	0
Provision pour charges (Médailles du travail)	90	0	6	0	0	0	96
Total	90	189	25	1	0	0	303

(a) provision pour litige fournisseur

(b) provision pour risque de remboursement subvention

Provision médailles du travail – Méthode de calcul

Provision médailles du travail à la date de clôture de l'exercice = valeur actualisée des droits acquis à cette date X probabilité de rester dans l'entreprise jusqu'à l'octroi des médailles correspondant aux quatre échelons X probabilité de survie jusqu'à l'âge de la retraite.

Taux d'actualisation retenu au 31 décembre 2010 = 4,60 %

Age de départ à la retraite retenu = 61 ans (Convention collective de la métallurgie Savoie)

Note 9 - Etat des dettes

9.1 - Etat des dettes financières

Au 31 décembre	2010	2009
Dettes financières (a) (b)	8 667	7 571
Mobilisations de créances commerciales	7 257	8 859
Total dettes financières	15 924	16 430
A moins d'un an	10 711	11 175
A plus d'un an et moins de cinq ans	4 771	4 252
A plus de cinq ans	442	1 002
(a) dont financements à court terme		
découverts bancaires	67	95
(b) dont mouvements d'emprunts		
souscription	1 608	5 059
entrée de Triplex	252	
remboursements	736	880

9.2 - Etat des dettes fournisseurs et autres dettes

Au 31 décembre	2010	2009	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (a)	8 412	6 662	
- dont dettes fournisseurs représentées par des effets de commerce	782	542	
Dettes fiscales et sociales	3 125	2 688	
Autres dettes (b)	3 333	4 337	
Total autres dettes	14 870	13 687	
A moins d'un an	14 342	13 097	
(a) dont dettes fournisseurs libellées en monnaie étrangères			
	CHF	20	5
	GBP	7	0
	USD	1039	628
(b) dont produits constatés d'avance	590	652	

Plus value dégagée lors de l'opération de lease back du site de la Pachauidière en 2008 et rapportée au résultat pendant la durée du contrat (12 ans).

Note 10 - Produits à recevoir et charges à payer

10.1 - Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan :

Au 31 décembre	2010	2009
Clients et comptes rattachés	13	5
<i>Avoirs à recevoir</i>	93	120
<i>Produits à recevoir</i>	0	173
<i>TVA sur avoirs à établir et factures non parvenues</i>	659	850
Autres créances	752	1 143
Total	765	1 148

10.2 - Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :

Au 31 décembre	2010	2009
Dettes financières	67	95
Fournisseurs et comptes rattachés	2 354	1 761
Autres dettes	4 158	4 972
<i>Indemnités de congés payés et charges sociales</i>	1 119	1 044
<i>Remboursements Sécurité Sociale</i>	2	3
<i>Personnel autres charges à payer</i>	25	10
<i>Personnel - Intéressement à payer</i>	0	0
<i>Impôts et taxes</i>	280	255
<i>Avoirs à établir</i>	2 732	3 660
Total	6 579	6 828

Note 11 - Entreprises liées

Les transactions avec les entreprises liées affectent les postes suivants au 31 décembre 2010 :

	Valeur brute	dont entreprises liées	dont hors groupe
Bilan			
Immobilisations financières	17 649	17 358	291
Créances clients et comptes rattachés	11 716	305	11 411
Débiteurs divers	2 027	697	1 330
Emprunts et dettes financières divers	2 118	1 800	318
Fournisseurs et comptes rattachés	8 412	927	7 485
Compte de résultat			
Produits financiers	127	46	81
Charges financières	800	13	787

Les entreprises liées sont composées :

- Des filiales (Elite Tooling, CFE, Neco, Tivoly Inc, Tivoly Tools China)
- De la société Tivelon, société sœur détenue par Holding Tivoly.
- De la société Holding Tivoly, société mère de Tivoly.

Conformément au règlement n2010-02, nous vous précisons qu'il n'existe pas de transaction significative qui ne serait pas conclue à des conditions normales de marché que ce soit avec des parties liées (au sens périmètre de consolidation) ou avec des actionnaires, des membres du directoire ou des membres du conseil de surveillance.

Note 12 - Engagements hors bilan

12.1 Engagements financiers relatifs aux opérations de crédit-bail et locations financières en cours au 31 décembre 2010

	Mobilier	Immobilier
Valeur d'origine	3 037	2 200
Total amortissements	1 990	248
- Cumul exercices antérieurs	1545	138
- Dotation de l'exercice	445	110
Total redevances payées	2 186	593
- Cumul exercices antérieurs	1 600	334
- Exercice	586	259
Total redevances restant à payer	1 251	2 427
- A moins d'un an	500	259
- A plus d'un an et moins de cinq ans	751	1 035
- A plus de cinq ans	0	1 133
Valeur résiduelle	21	0

12.2 Engagements financiers relatifs à des opérations de couverture

SWAP de taux

Période du 17/03/03 au 15/12/11	Taux plafond 4,28 % Taux versé: Euribor	160
Période du 31/03/03 au 30/12/12	Taux plafond 3,50 % Taux versé: Euribor	154
Période du 05/11/04 au 05/11/11	Taux plafond 3,14 % Taux versé: Euribor	61
Période du 05/11/04 au 05/11/11	Taux plafond 3,00 % Taux versé: Euribor	50

Période du 05/11/04 au 05/11/11	Taux plafond 3,06 %	129
	Taux versé: Euribor	
Période du 03/07/07 au 03/04/17	Taux plafond 4,745 %	700
	Taux versé: Euribor	
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,85 %	950
	Taux versé: Euribor	
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,86 %	762
	Taux versé: Euribor	
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,86 %	571
	Taux versé: Euribor	
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,85 %	570
	Taux versé: Euribor	
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,92 %	572
	Taux versé: Euribor	
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,67 %	572
	Taux versé: Euribor	

La juste valeur de ces couvertures au 31 décembre 2010 est de - 83 milliers d'euros.

12.3 Autres engagements financiers

Effets remis en banque et non échus	0
Garantie à 1ère demande au profit de la banque Fortis pour les obligations des filiales espagnoles	408
Caution au profit de la Société Générale pour filiale chinoise	350
Dettes garanties par des sûretés réelles (dont 860 milliers d'euros pour financement long terme Giac)	6 231
Engagements de retraite au profit du personnel salarié de Tivoly (a)	1 307
Engagement d'achat par Tivoly de 12,80 % d'actions Elite Tooling à l'horizon juin 2012 en milliers de GBP	100

(a) Engagements de retraite

Méthode de calcul = Méthode prospective

Indemnité de départ en retraite à la date de clôture de l'exercice = valeur actualisée des droits acquis à cette date X probabilité de rester dans l'entreprise jusqu'au départ à la retraite X probabilité de survie jusqu'à l'âge de la retraite (taux d'actualisation retenu au 31 décembre 2010 = 4.60 %).

L'indemnité de départ à la retraite est calculée par un actuaire (cabinet externe). L'augmentation de l'engagement liée à l'avenant à la convention de la métallurgie a été traitée en coût des services passés et sera amortie sur la durée de service résiduelle.

Note 13 - Chiffres d'affaires

Au 31 décembre	2010	en %	2009	en %
France	34 911	75	31 542	75
Union européenne, hors France	8 612	19	7 909	19
Autres pays	2 804	6	2 365	6
Total	46 327	100	41 816	100

Note 14 - Résultat financier

Au 31 décembre	2010	2009
Autres intérêts et produits	48	57
Reprise de provisions et transferts de charges (b)	1	33
Différences positives de change (a)	78	19
Total produits financiers	127	109
Dotation financière aux amortissements et provisions	19	1
Intérêts et charges	736	778
Différences négatives de change (a)	45	61
Total charges financières	800	840
Résultat financier	(673)	(731)

(a) variation dollar/euro

(b) Reprise provision titres Erom suite à la dissolution de la société

Note 15 - Résultat exceptionnel

Au 31 décembre	2010	2009
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	52	7
Produits des cessions d'immobilisations corporelles	113	324
Produits des cessions d'immobilisations financières (a)	0	4
Reprise amortissements dérogatoires	30	30
Total des produits exceptionnels	195	365
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	158	13
Valeur comptable des éléments d'actif corporels cédés	27	278
Valeur comptable immobilisations financières cédées (a)	0	33
Total des charges exceptionnelles	185	324
Résultat exceptionnel	10	41

(a) Titres Erom suite à la dissolution de la société

Note 16 - Impôt sur les bénéfices

16.1 - Intégration fiscale

L'opération de fusion simplifiée entre Tivoly et Triplex Sas en 2010 a mis fin à l'existence du groupe d'intégration fiscale mis en place en 2005.

16.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Résultat avant impôts	Résultat fiscal	Imputation déficits reportables	Impôt à 33,33%	Résultat net comptable
Résultat courant	198	257	0	198
Résultat exceptionnel	10	(10)	0	10
Crédit impôt recherche 2009			(101)	101
208	247	247	(101)	309

Au 31 décembre 2010, il reste 1 548 K€ de déficits reportables.

16.3 - Situation fiscale latente au 31 décembre 2010

Au 31 décembre	Base	Impôt à 33,33%
Accroissements de la future dette d'impôt		
Provisions réglementées		
Amortissements dérogatoires	374	125
Allègements de la future dette d'impôt		
Provisions pour charges non déductibles temporairement		
Provision pour congés payés	(972)	(324)
Autres - Organic	(73)	(24)
Produits constatés d'avance	(590)	(197)
Variation nette de la dette future d'impôt	(1 261)	(420)

Le taux d'impôt sur les sociétés retenu est le taux applicable pour l'exercice 2011.

Note 17 - Effectifs

Au 31 décembre	2010	2009
Cadres et représentants	60	62
Agents de maîtrise et techniciens	18	18
Employés et ouvriers	183	188
Total effectifs rémunérés (a)	261	268
Total effectifs pondérés des temps partiels	258	262
(a) Effectifs hors intérimaires, hors longue maladie et congés spéciaux.		
Intérimaires	14	6

Note 18 - Information relative au DIF

Au 31 décembre	2010	2009
Volume d'heures de formation cumulé au titre de l'exercice		
correspondant aux droits acquis au titre du DIF par les salariés	4 900	4 945
dont volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande	4 546	4 740

Note 19 - Organes de direction et de surveillance

Montant global des rémunérations allouées au titre de leur mandat aux membres du :

Directoire : Les membres du directoire ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat social

Conseil de surveillance : 64 milliers d'euros.

Note 20 - Honoraires des commissaires aux comptes

Montant des honoraires des commissaires aux comptes pris en charge dans le compte de résultat au titre de l'exercice

Montant HT en milliers d'euros	2010		2009	
	Montant	%	Montant	%
Audit				
Commissaires aux comptes, certification , examen des comptes individuels et consolidés				
Kpmg Audit	45	54	47	56
Audit et Conseil du Léman	0	0	36	44
JF Pissetaz	38	46	0	0
Total	83	100	83	100

Note 21 - Filiales et participations

Au 31 décembre 2010	Capital social	Situation nette	Quote part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultat net	Dividendes encaissés au cours de l'exercice	
				brute	nette						
Filiales et participations	en devises		en %	en euros		en devises		en euros		en euros	
TIVOLY INC	USD	3 000	3 114	100,00	2 264	2 264	0	0	12 312	148	0
COMPANIA FILIAL DE ERMUA	EUR	8 106	9 714	100,00	11 062	11 062	2 747	408	3	(67)	0
ELITE TOOLING LTD	GBP	16	500	51,20	521	521	0	0	592	(10)	0
TIVOLY TOOL	RMB	6 704	5 733	100,00	764	764	0	350	63	(108)	0

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- *le contrôle des comptes annuels de la société Tivoly, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;*
- *la justification de nos appréciations ;*
- *les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.*

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Estimations comptables

- Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans le paragraphe 2 de la première partie de l'annexe. Nous avons examiné, sur la base des éléments disponibles, les données et hypothèses ayant conduit à la détermination des valeurs d'utilité retenues pour les principales
- Comme indiqué à la note « faits significatifs » de l'annexe, et conformément au traité d'apport du 12 mai 2010, approuvé par votre assemblée du 23 juin 2010, votre société a absorbé par voie de fusion simplifiée la société Triplex S.A.S. Nous avons examiné, sur la base des éléments disponibles, les hypothèses retenues et les travaux de l'expert indépendant ayant conduit à la détermination et l'affectation du mali technique et nous nous sommes assurés que la note 1 de la deuxième partie de l'annexe donne une information appropriée

Principes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables de valorisation et de dépréciation des stocks et en-cours telles que décrites dans le paragraphe 2 « Méthodes comptables » de la première partie de l'annexe. Nous nous sommes assurés de la présentation qui en a été faite et de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par les dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons en attester l'exactitude et la sincérité.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les commissaires aux comptes

Meylan le 26 avril 2011

KPMG Audit - Département de KPMG S.A.
Stéphane Devin – Associé

Annecy le Vieux le 26 avril 2011

Jean-François Pissetaz
Associé

Rapport du directoire sur la gestion et l'activité du Groupe

Etabli par le directoire et qui sera présenté à l'assemblée générale ordinaire du 22 juin 2011

1 - Evénements et faits marquants

Le rapprochement juridique prévu de Tivoly avec sa filiale Triplex Sas, détenue à 100 % s'est fait en 2010 sous la forme d'une fusion simplifiée effective le 23 juin 2010, avec un effet rétroactif au 1er janvier 2010.

Tivoly a créé début 2010 à Shanghai, « Tivoly Tools », détenue à 100%. L'activité principale de cette société est la production d'outils pour le marché chinois. Cette unité est opérationnelle depuis octobre 2010 et permettra à terme d'accélérer le développement du Groupe en Asie.

2 - Principes comptables

En application du règlement n° 1606/2002 du Conseil Européen adopté le 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé de l'un des états membres doivent établir leurs comptes consolidés selon le référentiel international de l'IASB (normes IFRS - International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne.

3 - Activité du Groupe

Tivoly poursuit la mise en place de son plan stratégique, améliore ses résultats et reste conforme à ses objectifs.

Le groupe veut s'appuyer sur ses bases industrielles pour développer les marchés Industrie et Grand Public sur les 3 zones géographiques : Europe, Amérique du Nord et Asie.

Les équipes travaillent sur l'élaboration et le déploiement de stratégies transversales (Europe – Amérique du Nord – Asie)

Tivoly a bien réagi en conquérant de nouvelles parts de marché puisque les ventes sont en augmentation de 13% pour atteindre 65.3 M€ en 2010 contre 57.7 M€ en 2009

Le résultat opérationnel est positif à 1.18 M€ en 2010 contre - 6 M€ en 2009. Cette amélioration est due à la hausse du chiffre d'affaires et une bonne maîtrise des coûts pendant l'exercice.

L'Ebitda de 4.1 M€ est en nette hausse par rapport à 2009, négatif à - 2.6 M€. L'EBITDA se calcule en retranchant du résultat opérationnel les dotations aux amortissements et provisions nettes de reprises.

Le résultat net est à l'équilibre conformément aux prévisions soit 48 K€ en 2010 contre - 4.7 M€ en 2009

Répartition des ventes réalisées par les sociétés du groupe

	2010		2009	
	En milliers d'euros	En % du CA	En milliers d'euros	En % du CA
France	31 588	48,38%	29 622	51,31%
Hors France	33 697	51,62%	28 106	48,69%
Total	65 285	100,00%	57 728	100,00%

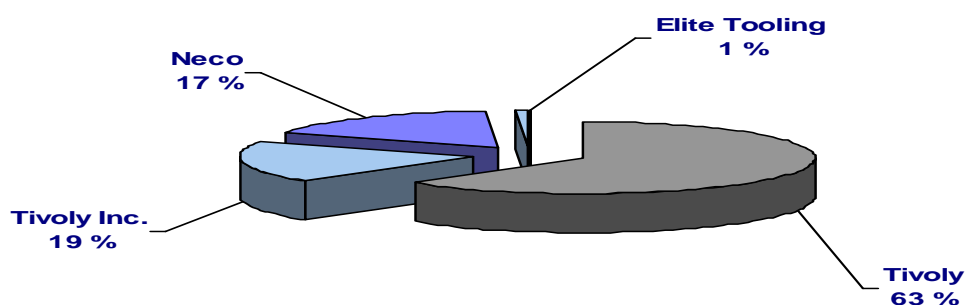
Chiffres clés

	2010		2009	
	En milliers d'euros	En % du CA	En milliers d'euros	En % du CA
Revenu	65 285	100,00%	57 728	100,00%
Résultat opérationnel	1 181	1,81%	-6 002	-10,40%
Résultat net, part du groupe	70	0,11%	-4692	-8,13%
Résultat net, part des minoritaires	-23	-0,04%	-22	-0,04%
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt	4 175	6,40%	-2 941	-5,09%
Investissements*	2 069	3,17%	2 666	4,62%

* hors investissements financiers

4 - Activité des sociétés du Groupe

Contribution au revenu consolidé



TIVOLY

Tivoly (France) est la société mère au niveau de laquelle le groupe est consolidé. Elle conçoit, fabrique et commercialise des outils coupants pour les marchés Grand Public et Professionnels.

Evénements significatifs

- Dans le cadre de l'optimisation des services apportés à ses clients, Triplex Sas, filiale à 100% de Tivoly avait confié à cette dernière la distribution exclusive de ses produits à compter du 11 mai 2009. Le rapprochement juridique prévu avec Tivoly s'est fait en 2010 sous la forme d'une fusion simplifiée effective le 23 juin 2010, avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2010.
- Tivoly a créé début 2010 à Shanghai, Tivoly Tools, société de fabrication d'outils coupants, opérationnelle depuis le 3^{ème} trimestre.

Résultats 2010

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, la société Tivoly a réalisé un chiffre d'affaires (selon les normes françaises) de 46 327 milliers d'euros, contre 41 816 milliers d'euros en 2009, soit une hausse de + 10,8 %. A périmètre constant, c'est-à-dire hors fusion avec Triplex, la progression du chiffre d'affaires aurait été de 6.7%.

En terme de produits de l'activité (ou revenu) utilisé pour l'établissement des comptes consolidés le revenu 2010 est de 41 899 milliers d'euros contre 38 850 milliers d'euros en 2009 soit une hausse de 7.9%. Le revenu s'obtient en retranchant du chiffre d'affaires net les commissions de référencement, les participations publicitaires et les escomptes.

L'excédent brut d'exploitation, retraité des opérations de crédit bail, est passé de 465 milliers d'euros fin 2009 à 2 242 milliers d'euros au 31 décembre 2010.

Le résultat financier qui passe de – 731 milliers d'euros en 2009 à – 673 milliers d'euros en 2010 continue son amélioration due d'une part à la baisse de l'encours bancaire et d'autre part à la baisse des taux.

Le résultat exceptionnel de + 10 milliers d'euros comprend une reprise d'amortissements dérogatoires pour 30 milliers d'euros.

Le poste impôt sur les sociétés est constitué du crédit impôt recherche 2009.

Compte tenu de ces éléments, le résultat net de Tivoly s'établit à + 309 milliers d'euros contre – 1 173 milliers d'euros en 2009.

Décomposition du poste fournisseurs au 31 décembre 2009 et 2010 suite à l'application de la loi LME

Poste fournisseurs au 31 décembre 2010

	Total	échu	=>31-01-11	=>14-02-11	=>15-02-11	=>28-02-11	=>15-03-11	=>31-03-11	+ 90 jours
			30 jours	entre 30 et 45 j	45 jours	entre 45 et 60 j	entre 60 et 75 j	entre 75 et 90 j	
France (a)	3 801 632	196 091	2 553 572	117 357	374 263	345 269	177 452	2 411	35 216
Groupe (b)	535 886	0	236 213	117 920	0	0	89 907	0	91 847
Hors UE	1 014 676	892	844 618	139 582	1 690	22 785	2 921	2 188	0
UE	691 421	4 291	442 206	37 305	45 600	48 457	76 261	19 725	17 576
	6 043 615	201 274	4 076 609	412 165	421 554	416 512	346 541	24 323	144 638

Poste fournisseurs au 31 décembre 2009

	Total	échu	=>31-01-10	=>14-02-10	=>15-02-10	=>28-02-10	=>15-03-10	=>31-03-10	+ 90 jours
			30 jours	entre 30 et 45 j	45 jours	entre 45 et 60 j	entre 60 et 75 j	entre 75 et 90 j	
France (a)	2 523 868	86 680	1 562 144	51 408	357 913	343 792	49 869	8 731	63 330
Groupe (b)	432 110	0	108 139	166 576	0	0	88 431	324	68 640
Hors UE	1 342 264	10 417	883 912	176 576	18 427	171 723	990	80 219	0
UE	620 888	1 886	286 342	44 256	69 949	69 250	82 984	56 653	9 568
	4 919 129	98 983	2 840 537	438 816	446 290	584 765	222 273	145 927	141 538

(a) + 90 jours : dont 46 milliers d'euros en 2009) et 10 milliers d'euros en 2010 conditionnés à des dégrèvements de charges sociales à recevoir

(b) Groupe entièrement UE au 31 décembre 2009 et 2010

NECO

Neco est le premier fabricant d'outils coupants en Espagne. Neco commercialise ses produits sur les marchés professionnels et industriels.

Afin de réunir chez CFE (holding espagnole) la totalité des participations détenues par le groupe Tivoly dans Neco, Tivoly a apporté en 2006 l'ensemble des titres Neco qu'elle détenait (46,70 %) à CFE en contrepartie de l'émission de nouvelles parts sociales CFE.

Au 31 décembre 2010, la participation indirecte de Tivoly dans Neco par l'intermédiaire de CFE est de 99,32 %.

Événements significatifs

Les problèmes de liquidité déjà identifiés en 2009 dans le secteur de la distribution nationale en Espagne ont entraîné la fermeture de nombreuses entreprises. Dans ce contexte morose la société est parvenue à revenir à des résultats positifs, conformément à ce qui était prévu au budget 2010.

La politique de gestion du Groupe, basée sur le cash management a permis à Neco de maintenir ses positions de trésorerie à des niveaux positifs.

Tout au long de l'année 2010, l'accent a été mis sur le contrôle des niveaux de stocks, sur la gestion personnalisée du risque clients, sur l'amélioration de la qualité des produits et sur la stabilité du processus de production. Les fruits de ce travail devraient avoir un effet positif sur les années à venir.

Résultats 2010

Le chiffre d'affaires de Neco, avant élimination des opérations intra-groupe, s'est élevé à 12 813 milliers d'euros, contre 11 346 milliers d'euros en 2009 soit une augmentation de 13 %.

L'année 2010 a été une année de reprise partielle du chiffre d'affaires perdu en 2008 et 2009. Les marchés étrangers ont connu la croissance la plus importante, alors que le marché industriel national a contribué dans une moindre mesure à la hausse des ventes.

Le chiffre d'affaires annuel a dépassé les prévisions faites pour l'année 2010, bien que le marché national ait été légèrement en deçà des attentes.

Une augmentation des salaires plus élevée que prévu, effet de l'inflation, a impacté négativement le résultat de l'exercice.

Le résultat avant impôt de 90 milliers d'euros est en forte augmentation par rapport à 2009 (-2 724 milliers d'euros).

Le résultat net s'établit à 90 milliers d'euros comparé à -1 813 milliers d'euros en 2009.

TIVOLY INC.

Tivoly Inc est l'un des principaux fabricants de tarauds HSS en Amérique du Nord. La société distribue ses produits sur le marché industriel. Elle est détenue à 100 % par Tivoly.

Evénements significatifs

Les conditions générales de l'économie américaine s'étant améliorées depuis 2009, les clients historiques de Tivoly Inc ont pu bénéficier de cette reprise.

Résultats 2010

Le chiffre d'affaires exprimé en dollars US a fortement augmenté. Il s'est élevé à 16 310 milliers de dollars US en 2010 contre 11 173 milliers de dollars US en 2009 soit +46 %.

Le résultat avant impôt à 295 milliers de dollars US est en forte amélioration par rapport à celui de 2009 de -1925 milliers de dollars US.

Le résultat net s'établit à 196 milliers de dollars US, contre -1297 milliers de dollars US en 2009.

TRIPLEX SAS

Triplex Sas (France) commercialisait des accessoires pour le marché de l'outillage électroportatif auprès du grand public.

Evénements significatifs

Dans le cadre de l'optimisation des services apportés à ses clients, Triplex Sas, filiale à 100% de Tivoly avait confié à cette dernière la distribution exclusive de ses produits à compter du 11 mai 2009. Le rapprochement juridique prévu avec Tivoly s'est fait en 2010 sous la forme d'une fusion simplifiée effective le 23 juin 2010, avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2010.

ELITE TOOLING LTD

Evénements significatifs

Les dirigeants de l'entreprise sont globalement satisfaits de la performance de l'entreprise en 2010 après l'année 2009 qui avait été marquée par l'ampleur de la récession mondiale.

Résultats 2010

Le chiffre d'affaire s'établit à 508 milliers de livres contre 557 milliers de livres en 2009. Cette baisse est due à la faiblesse des deux premiers trimestres 2010. Par contre une croissance assez forte sur les deux derniers trimestres a permis de la limiter.

Le résultat net est en légère perte à 8 milliers de livres (contre + 14 milliers de livres en 2009). Impacté par une hausse des frais de personnel et des coûts de maintenance non prévus.

TIVOLY TOOLS

Evénements significatifs

Création dans le premier semestre 2010 de la société Tivoly Tools à Shanghai détenue à 100% par Tivoly. Cette unité de fabrication a commencé à produire en Octobre 2010.

Résultats 2010

Compte tenu des coûts inhérents à cette première année d'exploitation, le résultat 2010 est une perte de 108 K€.

La production qui a démarré fin 2010 atteindra son rythme de croisière en 2011.

5 - Structure financière du Groupe

La situation nette consolidée s'établit à 17 539 milliers d'euros, à comparer à 17 071 milliers d'euros en 2009. La part du groupe est portée de 16 809 milliers d'euros au 31 décembre 2009, à 17 219 milliers d'euros en 2010.

L'augmentation de la situation nette consolidée, part du groupe, de 410 milliers d'euros est constituée essentiellement du résultat net (part du groupe) de 70 milliers d'euros et de la variation d'écarts de conversion et réserves cash flow hedge de 320 milliers d'euros.

Détail des dettes financières nettes du Groupe :

En milliers d'euros	2010	2009	Variation
Emprunts et dettes financières - Part à plus d'un an	11 100	12 742	-1 642
Emprunts et dettes financières - Part à moins d'un an	4 678	3 626	1 052
Dettes financières moyen et long terme	15 778	16 368	-589
Mobilisation de créances commerciales	7 756	9 360	-1 604
Dettes financières court terme	7 756	9 360	-1 604
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 467	2 661	-1 194
Disponibilités	1 467	2 661	-1 194
Dettes financières nettes	22 068	23 067	-999

6 - Structure financière de Tivoly

Au 31 décembre 2010, le capital social s'établit à 5 539 950 euros (553 995 actions de 10 euros chacune).

La situation nette passe de 18 411 milliers d'euros au 31 décembre 2009 à 18 690 milliers d'euros au 31 décembre 2010. Cette augmentation de 279 milliers d'euros résulte principalement du bénéfice net de l'exercice pour un montant de 309 milliers d'euros, et de la variation des provisions réglementées de - 30 milliers d'euros.

Détail des dettes financières nettes de Tivoly :

En milliers d'euros	2010	2009	Variation
Emprunts et dettes financières - Part à plus d'un an	5 213	5 254	-41
Emprunts et dettes financières - Part à moins d'un an	3 454	2 316	1 138
Dettes financières moyen et long terme	8 667	7 570	1 097
Mobilisation de créances commerciales	7 257	8 859	-1 602
Dettes financières court terme	7 257	8 859	-1 602
Disponibilités	591	660	-69
Disponibilités	591	660	-69
Dettes financières nettes	15 333	15 769	-436

7 - Gestion des risques du Groupe

Risque de taux

Au 31 décembre 2010, l'endettement financier net du Groupe à 22 068 milliers d'euros est en diminution de 999 milliers d'euros par rapport à 2009.

L'endettement financier net comprend 12 435 milliers d'euros d'emprunts à court terme (dont 7756 milliers d'euros de mobilisations de créances commerciales) et 11 100 milliers d'euros d'emprunts à moyen et long terme. Les dettes financières sont pour la quasi-totalité à taux variable. Le taux variable comprend un taux de marché (Euribor 3 mois à 1 an pour la zone euro) augmenté d'une marge de crédit prise par la banque.

Le Groupe a recours à des swaps de taux dans le but de couvrir le risque de fluctuation des taux d'intérêt.

Les instruments financiers dérivés qui en découlent sont comptabilisés au bilan et évalués à la juste valeur conformément à IAS 39.

Risque de change

Compte tenu de l'évolution de la cotation de l'euro /dollar, il a été décidé de ne plus procéder à des couvertures de change. Au 31 décembre 2010, il n'y a pas de couvertures de change.

Impacts

Les instruments financiers au 31 décembre 2010 sont des couvertures de flux de trésorerie.

Le portefeuille d'instruments financiers au 31 décembre 2010 comprend des dérivés passifs pour un montant de 88 milliers d'euros.

Les montants comptabilisés sur la période conduisent, après impôts différés, à une augmentation des Réserves Cashflow Hedge de 92 milliers d'euros et une diminution du résultat de 10 milliers d'euros.

8 – Effectifs

Au 31 décembre	Tivoly	Tivoly Inc.	Neco	Triplex Sas	Elite Tooling	Tivoly Tools	Total
2006	283	176	193	44	N/A	N/A	696
2007	275	194	185	33	N/A	N/A	687
2008	284	165	166	21	N/A	N/A	636
2009	268	123	125	6	8	N/A	530
2010	261	158	118	0	9	12	558
Variation entre 2010 et 2009	-7	35	-7	-6	1	12	28

Hors intérimaires, hors longues maladies et congés spéciaux.

9 – Perspectives

En Février 2011, le premier comité de pilotage de mise en place du système global d'information a eu lieu. Fin 2013 l'ERP choisi sera utilisé par chaque entité du Groupe.

Tivoly attaque le marché scandinave en créant un bureau de représentation au Danemark pour développer les ventes dans les secteurs Grand Public, Professionnel et Industrie.

Le programme 3C se poursuit dans chaque unité du Groupe avec pour objectifs prioritaires :

- La réduction des Coûts
- L'amélioration du Cash
- L'amélioration de la « qualité du service » Clients

Les actions 2011 se concentrent sur 2 priorités:

- L'amélioration de la profitabilité
- La réduction de l'endettement court terme

Pour l'année 2011, le Groupe s'est donné comme objectifs :

- -Chiffre d'affaires : 70M€
- -Ebitda: 6M€

10 - Proposition d'affectation du résultat de Tivoly

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 308 663.80 euros. Il est proposé de l'affecter comme suit :

Dotation aux autres réserves 308 663.80 euros

Il n'est pas prévu de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2010.

Le montant des dividendes mis en distribution au cours des trois derniers exercices au titre de l'exercice précédent a été le suivant :

Exercice de distribution	Distribution nette globale	Dividende par action	Nombre d'actions
2008	275 734 €	0,50 €	551 467
2009	0 €	0 €	553 995
2010	0 €	0 €	553 995

11 - Conventions visées à l'article L. 225-86 et suivants du Code de Commerce

Les commissaires aux comptes ont été dûment avisés des conventions conclues au cours des exercices précédents, dont ils rendent compte dans leur rapport spécial.

12 - Autres informations concernant Tivoly

Evénements postérieurs à la clôture

A la date d'établissement du présent rapport, aucun événement postérieur à la date de clôture venant modifier les états financiers arrêtés n'est à rapporter.

Présentation des comptes annuels

Aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes annuels, ni dans les méthodes d'évaluation par rapport à l'exercice précédent, susceptible d'avoir une influence sur la lecture des états financiers.

Charges non déductibles fiscalement et dépenses somptuaires

Au cours de l'exercice écoulé, la société n'a engagé et donc réintégré aucune charge visée aux articles 39-4, 39-5,54 quater et 223 quinquies du code général des impôts autres que les loyers réputés excédentaires calculés sur les véhicules de tourisme utilisés par la société soit 23 milliers d'euros.

Rémunération des mandataires sociaux

Le conseil de surveillance a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Le Conseil de Surveillance a constaté que la politique de gouvernement d'entreprise de la société s'inscrivait d'ores et déjà dans le cadre de ces recommandations. La très grande majorité des dispositions prévues par ces recommandations sont en effet respectées par la société. Toutefois, comme les années précédentes, la société ne fera pas mention dans son rapport de gestion des informations relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux

Participation des salariés

Au titre de l'exercice 2010, il n'a pas été attribué aux salariés de la société de participation aux résultats.

Actionnariat – Salariés

Article L225-102 du Code de Commerce

A la clôture de l'exercice, la participation des salariés, telle que définie à l'article L225-102 du Code de Commerce, dans le capital social de la Société est inférieure à 3 %.

Autres

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours des cinq derniers exercices.

Répartition du capital social au 31 décembre 2010

Actionnariat	Vote simple	Vote double	Total actions	% actions	Nombre de voix	% droits de vote
Holding Tivoly et famille Tivoly	796	299 622	300 418	54,23%	600 040	64,05%
2RBI	6 509	76 234	82 743	14,94%	158 977	16,97%
Autres actionnaires nominatifs	3 259	6 938	10 197	1,84%	17 135	1,83%
Public (a)	160 637	0	160 637	29,00%	160 637	17,15%
Total Général	171 201	382 794	553 995	100,00%	936 789	100,00%

(a) Dont FCP Découvertes 9,86 % des actions et 5,85 % des droits de vote au 23 juin 2010

Données boursières :

Evolution de l'action Tivoly au cours de l'exercice :

- Cours le plus haut : 13,71 €
- Cours le plus bas : 10,51 €
- Nombre de titres échangés : 17 721
- Capitaux traités : 208 233 €
- Volume moyen par jour : 69
- Capitaux traités en moyenne par jour : 807 €
- Cours au 31 décembre 2010 : 13,01 €

Composition des organes de direction et de surveillance

Conseil de surveillance

M. Jean-Michel TIVOLY

Président du conseil de surveillance de la SA Tivoly
Président du conseil de surveillance de la SA Holding Tivoly
Membre du board de la société Tivoly Inc. (Etats-Unis)
Président du conseil d'administration de la société Neco (Espagne)
Président du conseil d'administration de la société Compañía Filial de Ermua (Espagne)
Membre du conseil de surveillance de Triplex SAS jusqu'au 23 juin 2010
Membre du conseil de surveillance de Sopreda 2

M. Robert BIANCO

Vice président du conseil de surveillance de la SA Tivoly
Président du directoire de la SA 2RB.I.
Représentant permanent de la SA 2RB.I :
- au conseil d'administration de la SA Salvepar
- au conseil d'administration de la SAS Pomme de pin expansion
Gérant de la SCI La Volonté, de la SCI Cogephil, de la SCI LE LAMA, de la SCI GB INVEST, de la SARL Agnès, et de l'EURL Colo
Censeur de la SA Hotel Le Val Thorens.

Mme Marie-Thérèse PELISSIER, épouse TIVOLY

Membre du conseil de surveillance de la SA Tivoly
Président du directoire de la SA Holding Tivoly.

M. François COCHET

Membre du conseil de surveillance de la SA Tivoly
Administrateur de la société Casino du Grand cercle d'Aix-les-Bains

M. Paul KEMPF

Membre du conseil de surveillance de la SA Tivoly

M. Daniel MAGYAR

Membre du conseil de surveillance de la SA Tivoly
Président directeur général de la société G. Magyar SA
Gérant des sociétés G.Magyar Gmbh et Abo Magyar Gmbh (Allemagne)

M. Noëi TALAGRAND

Membre du conseil de surveillance de la SA Tivoly
Membre du conseil de surveillance de la SA Holding Tivoly
Membre du conseil de surveillance des sociétés Entreprise Générale Léon Grosse et MOB Outillage
Membre du conseil d'administration de la société Tivoly Inc. (Etats Unis)
Membre du conseil d'administration de la société Neco (Espagne) jusqu'au 17 mars 2010

M. Edouard TIVOLY

Membre du conseil de surveillance de la SA Tivoly
Membre du conseil de surveillance de la SA Holding Tivoly
Cogérant de la SCP Boisson & Associés

M. Jean-François TIVOLY

Membre du conseil de surveillance de la SA Tivoly
Membre du directoire et directeur général de la SA Holding Tivoly
Membre du conseil de surveillance de Triplex SAS jusqu'au 23 juin 2010
Executive director de Tivolon Shanghai
Sole director de Tivolon Hong Kong
Executive director de Tivoly Tools

Directoire

M. Marc TIVOLY

Président du directoire de la SA Tivoly
Membre du directoire et directeur général de la SA Holding Tivoly
Membre du conseil d'administration de la société Neco (Espagne)
Membre du conseil d'administration de la société Compañía Filial de Ermua (Espagne)
Membre du conseil d'administration de la société Integra Conocimiento S.L (Espagne)
Chairman de la société Tivoly Inc. (Etats-Unis)
Membre du conseil d'administration de la société Tivoly Inc (Etats-Unis)
Membre du conseil de surveillance de Triplex SAS jusqu'au 23 juin 2010

M. Livio ELIA

Membre du directoire de la SA Tivoly
Directeur général de la SA Tivoly
Membre du conseil d'administration de la société Neco (Espagne) à compter du 20 mai 2010

M. Ignacio ESNAOLA

Membre du directoire de la SA Tivoly et directeur financier Groupe
Membre du conseil d'administration de la société Neco (Espagne)
Directeur général de la société Neco (Espagne)
Membre du conseil d'administration de la société Compañía Filial de Ermua (Espagne)
Directeur général de la société Compañía Filial de Ermua (Espagne)
Président de la société Integra Conocimiento S.L. (Espagne)

Environnement et sécurité

Tivoly

Le site de St Etienne est soumis au régime de la déclaration au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE.)

L'usine de Savoie est soumise au régime de l'autorisation. A ce titre, ses impacts environnementaux sont encadrés par un arrêté préfectoral et elle est suivie régulièrement par la DREAL.

L'ensemble des émissions dans l'air et dans l'eau fait l'objet d'une auto surveillance prescrite par l'administration et est inférieur aux seuils fixés par l'obligation de déclaration des émissions polluantes.

Les eaux industrielles de l'usine du Nant Varin sont raccordées dans le réseau public sur la base d'une convention tripartite.

Les chutes et riblons de matières premières sont revalorisés en aciérie et les déchets sont traités au sein de filières agréées en privilégiant la revalorisation.

Consommation d'énergie en 2010 pour l'ensemble des sites :

- Electricité 5 111 000 Kwh
- Gaz 1 205 000 Kwh

Poursuivant ses efforts en matière de prévention des incendies, l'entreprise réalise régulièrement des campagnes de thermographie infra rouge.

L'entreprise a identifié ses propres obligations vis à vis du règlement REACH (cadre réglementaire de gestion des substances chimiques) et s'est assuré que ses fournisseurs en avaient fait de même. Le responsable Environnement / Sécurité est en charge de la veille réglementaire sur ces domaines

Tivoly Inc.

Tivoly Inc respecte les procédures de certification ISO 14000. Le site de Derby Line est un site à risque environnemental minimal. Une personne est en charge de l'environnement pour un tiers de son temps.

L'entreprise est soumise à 3 types de contrôles :

- Rejets industriels : un rapport est fait tous les 2 ans au titre du « Vermont Hazardous Waste Management Regulation »
- Emission de fumées : un permis est attribué tous les 5 ans par le « Vermont Air Pollution Control Regulation »
- Impact environnement : un bilan est réalisé tous les ans pour le « Vermont community right to know program ».

Des prélèvements sont réalisés annuellement et les conclusions relatives à l'ensemble de ces dispositions n'ont jamais mis en avant de problèmes environnementaux.

Tivoly Inc assure le « monitoring » d'un ancien site de production en Caroline du Sud. Compte tenu des améliorations, les contrôles se limitent à 2 prélèvements annuels. Ces contrôles ont été encore maintenus en 2010. Ce site a été vendu à un confrère.

Neco

Le site d'Elorrio est un site à risque environnemental faible.

Le système de gestion environnementale de la société respecte les procédures de certification ISO 14000. Il a été audité par des consultants externes en 2009 ; le résultat obtenu s'est révélé très satisfaisant.

Neco dispose d'un système de gestion de la sécurité et de la santé dans le travail. Ce système, conformément à la loi espagnole, comprend 4 domaines :

- La sécurité (risques susceptibles de provoquer des accidents),
- L'hygiène industrielle (éléments polluants susceptibles de provoquer des maladies professionnelles),
- L'ergonomie et la psychologie (organisation du travail)
- La surveillance de la santé (examen médical annuel adapté à chaque type de poste de travail).

Neco définit et met en place un plan d'action pour chacun de ces domaines.

Les objectifs sont centrés notamment sur :

- Le remplacement des produits les plus dangereux utilisés dans le processus de fabrication
- La révision permanente des risques liés aux postes de travail
- Le contrôle périodique de la conformité des équipements de travail aux normes de l'UE

Elite Tooling

Elite Tooling privilégie le recyclage des déchets (boues, huiles) par l'intermédiaire de filières agréées. Chaque employé est formé et sensibilisé aux responsabilités environnementales. Par ailleurs, un consultant extérieur travaille avec la société à l'amélioration permanente des processus en matière de santé et sécurité afin de devancer la législation en vigueur.

Politique sociale de l'entreprise :

Tivoly

Effectif total

L'effectif de Tivoly au 31 décembre 2010 était de 261 salariés, ou 258 en équivalent temps plein. Cet effectif se décompose de la façon suivante : 176 CDI hommes, 77 CDI femmes, 7 CDD femmes et 1 CDD homme.

Politique d'embauches - Licenciements

Pour faire face aux besoins de recrutement, Tivoly analyse les candidatures spontanées qui lui sont adressées ou fait appel soit aux sociétés d'intérim soit aux services spécialisés de Pôle Emploi et exceptionnellement aux cabinets de recrutement.

Au cours de l'année 2010, la société a procédé à 2 licenciements pour motif personnel, 1 rupture pendant la période d'essai, 1 licenciement pour inaptitude médicale. Par ailleurs, la société a enregistré 2 départs à la retraite et 3 démissions.

Organisation du temps de travail

L'horaire collectif est de 35 heures en moyenne par semaine. Les services administratifs sont organisés en horaires variables, le personnel de production et de logistique travaille en équipe. Le principal motif d'absentéisme est la maladie.

Politique de rémunérations

Dans le cadre des NAO, Tivoly négocie chaque année avec les partenaires sociaux une politique salariale pour l'année à venir. Celle-ci définit les augmentations collectives pour le personnel non cadre. Par ailleurs, des augmentations individuelles sont attribuées sur proposition de la hiérarchie. Enfin, par catégorie, Tivoly applique les minima négociés par les différentes conventions collectives. Lors des négociations, les partenaires sociaux vérifient que la société respecte ses obligations en matière d'égalité, hommes / femmes ainsi qu'en matière d'emploi des travailleurs handicapés. .

Relations professionnelles et bilan des accords collectifs

Chaque mois des réunions avec les membres des comités d'établissement et les délégués du personnel sont organisées sur chacun des sites. Tous les 3 mois au minimum, les CHSCT se réunissent et, deux fois par an au minimum, le comité central d'entreprise est convoqué en réunion plénière

Formation

En 2010, Tivoly a consacré 118 milliers d'euros à la formation continue, soit 0.87 % de la masse salariale (hors subventions Adefim).

Dans le cadre du Droit Individuel à la Formation (DIF), 10 actions de formation ont été réalisées en 2010 pour un total de 354 heures.

Emploi et insertion des travailleurs handicapés

En 2010, Tivoly a respecté ses obligations d'embauche de travailleurs handicapés puisque les seuils d'embauches minimum de 6 % de l'effectif sont dépassés.

Tivoly Inc.

Un accord salarial d'une durée de 5 ans a été négocié avec les syndicats en février 2007 (fév.2007 – fév. 2012) portant sur les rémunérations, les couvertures sociales et les plans de retraite pour les ouvriers.

Par contre, Il n'y a pas d'accord général pour le personnel de bureau mais il y a des augmentations qui tiennent compte de la conjoncture économique, de la performance de l'entreprise et de l'engagement des personnes.

Les salariés de Tivoly Inc travaillent 40 heures par semaine. Les heures supplémentaires à partir de la huitième heure de travail sont majorées à 50 %, mais les charges sociales sont basées sur la durée légale du travail.

Le syndicat: « Union »: International Association of Machinists and Aerospace Workers (Local 1829 District 99):

En 2010, le climat social a été favorable au développement de l'activité. Depuis que le Groupe Tivoly a pris le contrôle de l'entreprise en 1990, aucune grève n'a éclaté.

Neco

Effectif moyen

L'effectif moyen de l'entreprise sur l'année 2010 est de 121,3 personnes en équivalent temps plein contre 149,5 en 2009.

Politique d'embauche

Poursuite du plan d'action visant le remplacement des départs en préretraite à 60 ans par des jeunes à haute qualification professionnelle. Dans le cadre de ce plan, quatre nouveaux contrats ont été signés en 2010.

Organisation du temps de travail

Le personnel de Neco travaille 215 jours par an, 1 708 heures pour le personnel en journée et 1 688 heures pour le personnel en journée continue.

Le travail du personnel ouvrier est organisé en postes. Celui du personnel de bureau s'organise en journée avec un service minimum le vendredi après-midi.

Rémunérations et négociations salariales

En 2010, Neco a appliqué une hausse des salaires de 3%, équivalent à l'IPC officiel. Neco a signé un accord interne avec son personnel pour disposer d'un ensemble de 100 heures de travail flexibles pour mieux adapter l'organisation du temps de travail aux besoins de l'entreprise.

Formation

Mise en œuvre du plan de formation 2009-2010, qui avait été défini à partir d'un diagnostic des besoins de formation.

Elite Tooling

Effectif moyen

L'effectif moyen de l'entreprise sur l'année 2010 est de 8 personnes.

Rémunérations et négociations salariales

Il n'existe pas de syndicat dans l'entreprise compte tenu de sa taille. Le personnel forme une équipe soudée partageant les responsabilités et les connaissances

La direction tient le personnel régulièrement informé de la situation financière de l'entreprise.

Recherche et développement

Tivoly

L'année 2010 a été marquée par la poursuite du projet « Nomad » co-labélisé par les Pôles de compétitivité Matériaux / Pégase et Arve Industries ainsi que par les Pôles à vocation aéronautique (Aerospace Valley et ASTech). Le groupe projet piloté par le Craoc (Tivoly) est constitué de laboratoires de renom (CEA / CNRS / Arts - Paris Tech) et d'industriels leaders dans l'aéronautique (EADS / Eurocopter / Mécachrome).

L'objectif à atteindre consiste à mettre en œuvre et valider dans des conditions industrielles sur des composants aéronautiques, de nouvelles formulations et architectures de revêtements pour outils de coupe rotatifs pour usiner des composites à matrices organiques et métalliques.

Ces travaux ont permis de réaliser une pré-qualification d'outils sur la problématique du perçage d'empilage Titane / Carbone afin de valider une configuration géométrique répondant aux attentes imposées.

Dans la continuité de 2009 la filière aéronautique a fortement sollicité les différentes composantes de Tivoly dont le centre de recherche (Craoc) et les sites de production pour concevoir et qualifier de nouveaux concepts d'outils coupants adaptés aux nouveaux procédés d'usinage et aux nouveaux matériaux en réponse à des appels d'offres et des cahiers des charges très contraignants.

En interne, en collaboration avec les services supports concernés (marketing / commercial et production) l'étude sur la rationalisation de la gamme des forets hélicoïdaux en acier rapide en fonction du domaine d'application s'est poursuivie par la caractérisation d'une nouvelle géométrie de pointe.

Neco

En 2010, Neco a travaillé sur plusieurs projets de recherche et développement, dont :

- 4 projets internes axés sur l'amélioration et le développement du taraud.
- 4 projets d'innovation portant sur les tarauds et les forets, en coopération avec des entités extérieures:
- 2 projets en coopération avec le gouvernement basque

- 2 projets en coopération avec le ministère de l'Industrie du gouvernement espagnol

Le service Recherche & Développement a géré la protection des brevets liés à 2 nouveaux concepts de produits et il manage par ailleurs un système de veille technologique, avec la participation d'une trentaine de personnes de l'entreprise.

Elite Tooling

En 2010, Elite Tooling Ltd a amélioré et développé des outils coupants spécifiques pour matériaux composites à la demande de ses clients.

Fait à Tours en Savoie, le 10 mars 2011
Le directeur

Résultats de la société

au cours des cinq derniers exercices

En milliers d'euros	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010
Situation financière en fin d'exercice					
A.Capital social	5 513	5 515	5 540	5 540	5 540
B.Nombre d'actions émises	551 253	551 467	553 995	553 995	553 995
Résultat global des opérations effectuées					
A.Chiffre d'affaires hors taxes	43 260	45 618	46 512	41 816	46 327
B.Résultat avant impôt, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	3 351	2 023	761	(1 280)	643
C.Impôt sur les bénéfices	14	65	343	(361)	(101)
D.Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
E.Résultat après impôt, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	2 831	1 031	316	(1 173)	309
F. Résultat distribué	165	276	0	0	0 (a)
Résultat des opérations réduit à une seule action					
A.Résultat après impôt, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	6,05	3,55	0,75	(1,66)	1,34
B.Résultat après impôt, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	5,14	1,87	0,57	(2,12)	0,56
C.Dividende attribué à chaque action	0,30	0,50	0,00	0,00	0,00 (a)
Personnel					
A.Effectif au 31 décembre (b)	283	275	284	268	261
B.Montant de la masse salariale de l'exercice	8 761	8 333	9 083	8 059	8 201
C.Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	3 869	3 677	3 701	3 485	3 559

(a) montant de la distribution proposée par le directoire.

(b) voir annexe comptes sociaux note 17